

COMMUNE DE NEUF BERQUIN

Conseil Général du Nord

Etude Amélioration du Cadre de Vie

ETUDE PAYSAGERE

Décembre 91

Empreinte, Agence de paysages 258 rue Ingres 59100 ROUBAIX Tél. 20 02 05 93

Sommaire

PREMIÈRE PARTIE : ANALYSE PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

A- Première lecture du paysage communal : un village-rue
La route départementale 947

B- Un paysage des plaines du Nord : analyse thématique

- 1- Canal, ruisseau, fossé , mare : La maîtrise de l'eau
- 2- Routes et chemins
- 3- Village, hameaux et fermes : Une logique du développement urbain
- 4- L'arbre

DEUXIEME PARTIE : LES ESPACES PUBLICS DE NEUF-BERQUIN : ANALYSE ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT.

	Page
1- Le jardin des écoles	28
2- La place de l'église et ses abords	34
La placette, sur le RD 947	
La place de l'église	
Les abords de l'église	
3- Le sentier Promenade	48
4- Les terrains de sports	52
5- La route de Merville (RD 38)	57
6- La route de Cassel (RD 947)	69

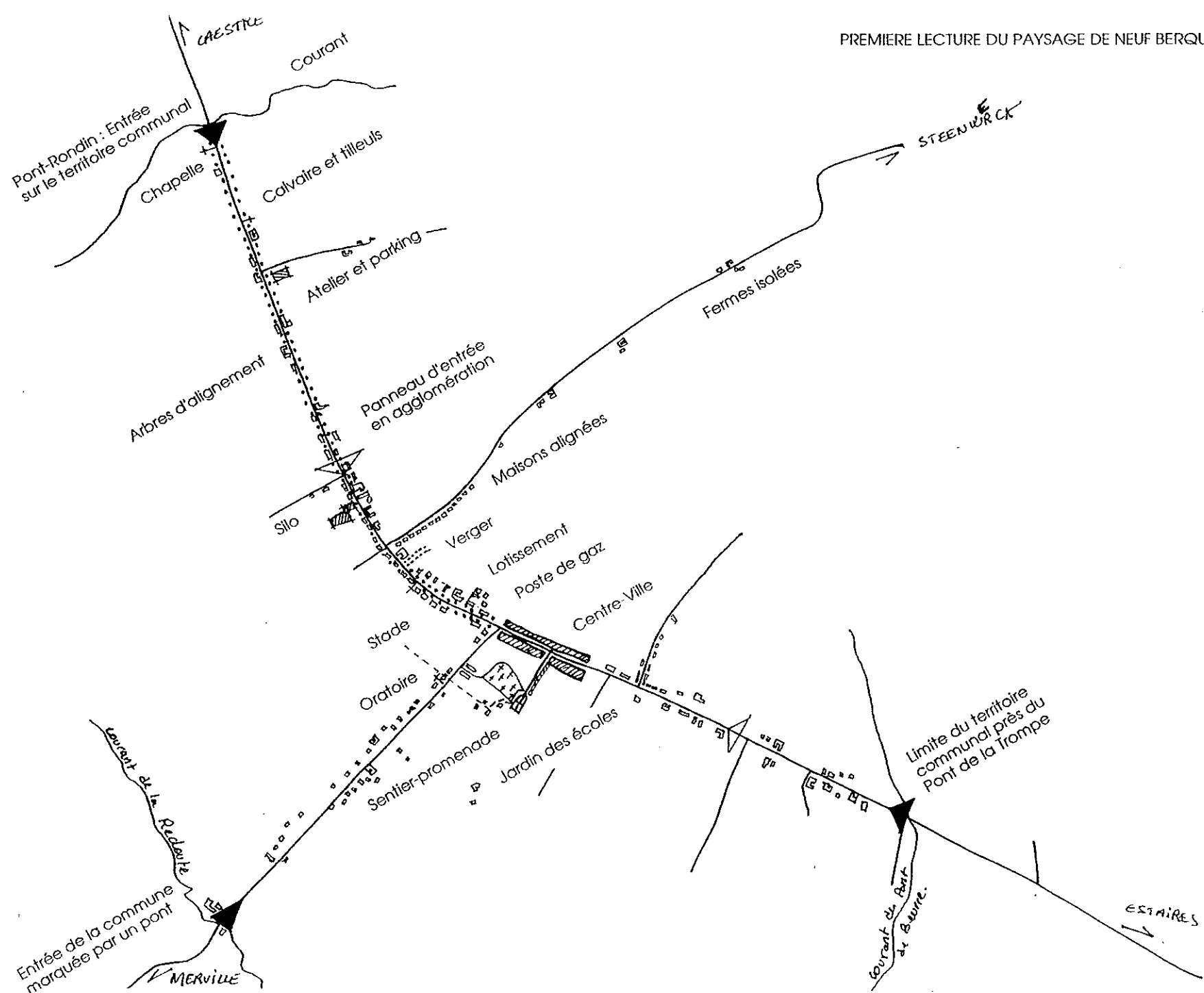
A- Première lecture du paysage communal : un village-rue

La route départementale 947

La route départementale D 947 est une traversée obligatoire qui offre au visiteur une lecture privilégiée de la commune de Neuf-Berquin.

Carte des évènements paysagers marquant le parcours

Echelle 1/25 000



Echelle : 25 000ème

Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



En venant de Vieux-Berquin, l'entrée sur le territoire communal est marquée par un pont qui enjambe un courant (limite communale) : le Pont Rondin.



Dans un premier temps, le paysage, le long de cette route très droite, se compose d'un habitat rural : des fermes traditionnelles, de très belle facture architecturale, se succèdent, séparées entre elles par des parcelles de terres cultivées et quelques vergers.



Un alignement de grands arbres d'essences diverses (érables, marronniers, tilleuls) débute peu après le pont, accompagnant la route jusqu'à l'entrée en centre ville. Cet alignement est discontinu : les arbres tombés ou abattus ne sont pas remplacés.



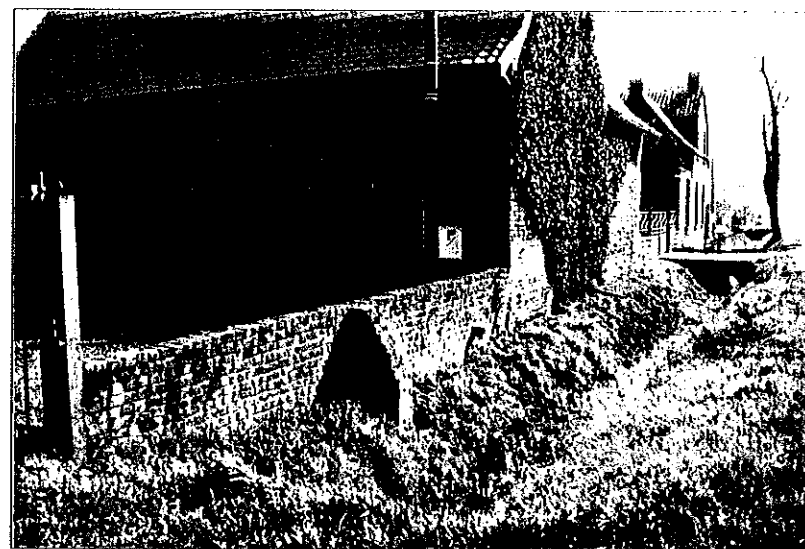
Quelques détails qui caractérisent le paysage que nous traversons attirent l'oeil : l'architecture des fermes et maisons traditionnelles en brique avec leurs volets aux couleurs chatoyantes.



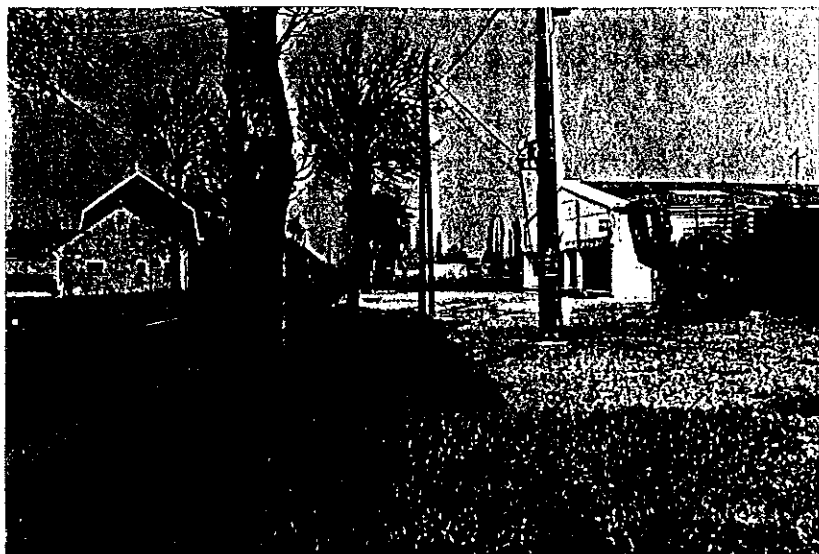
Les petites chapelles qui s'intercalent discrètement entre deux fermes et auxquelles on accède par un petit pont de brique qui enjambe un fossé.



Un vieux paliage qui orne le pignon d'une maison.



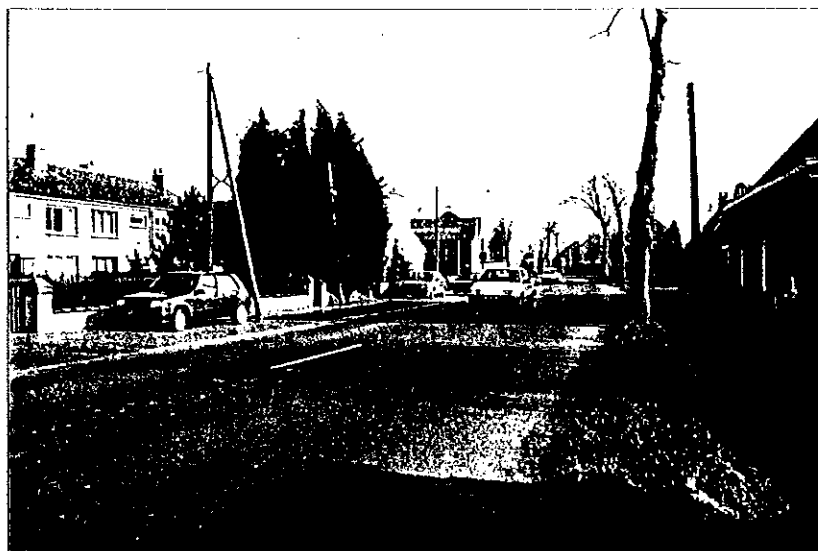
Les fossés qui longent la route et séparent celle-ci des habitations : leur franchissement se fait par des petits ponts qui sont parfois très travaillés.



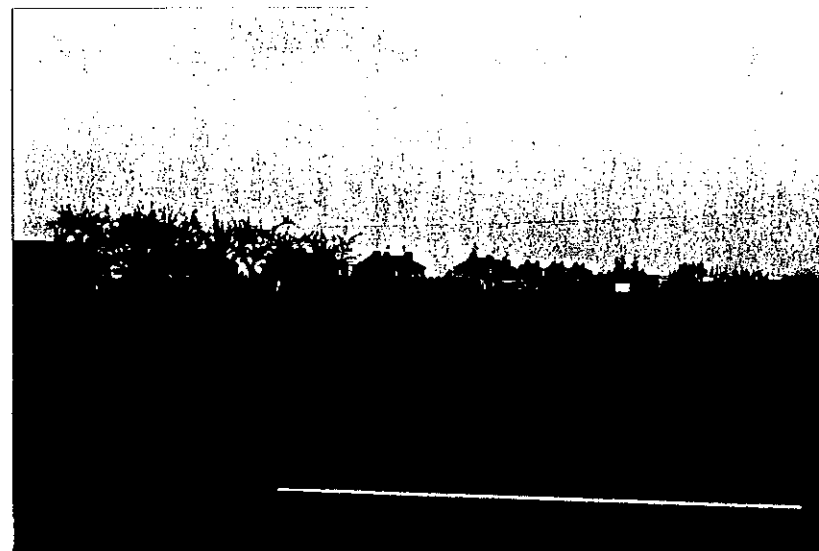
Rompant l'harmonie du paysage que l'on traverse, le hangar d'une entreprise s'est installé sur une aire dégagée (carrefour) : le fossé a été busé pour permettre «l'aménagement» d'un parking peu attractif.



Le panneau signalant l'entrée en agglomération est ponctué par un placard publicitaire qui «orne» le pignon d'une maison. Le silo de la coopérative agricole dépasse, au dessus des toits.



Au carrefour de la D 38 (Doulieu), l'alignement d'arbres s'interrompt, laissant découvrir un cordon de pavillons bien rangés le long de la route qui file à travers champs. Ici une portion de fossé a été couverte au profit d'un trottoir de schiste rouge. Les arbres en sont absents.



On retrouvera quelques mètres plus loin, fossé en herbe et arbres. Une parcelle de verger accolée à la ferme fait encore une transition avec le vaste territoire agricole.



Un lotissement de pavillons récents s'est implanté peu avant le carrefour avec la D 38 qui mène à Merville. Les installations de gaz sont très visibles à la hauteur de la D 38. Le carrefour marque la véritable entrée dans le centre de Neuf-Berquin.



Le centre du bourg

Au carrefour de la D 38, l'alignement d'arbres s'interrompt définitivement. Un paysage urbain se met en place : des maisons de villes, jointives, s'alignent à présent le long d'un trottoir en enrobé qui les séparent de la rue. Des maisons plus hautes et plus travaillées en briques apparentes alternent avec des maisons plus discrètes aux façades enduites.



L'image de village-rue se concrétise de temps à autre quand un porche ouvert laisse passer le regard vers la campagne à travers la maison.



Nous croisons, sans presque nous en rendre compte, la rue qui mène à l'église : la silhouette majestueuse se dresse au loin, comme repoussée du centre du village par deux places de tailles différentes, la première étroite et encombrée d'autos, amène à une immense aire de stationnement désert, en enrobé.



Poursuivant notre chemin, nous longeons la clôture de la cour de la mairie/école, aux piles de brique très travaillés.



L'entrée dans le centre ville est curieusement marquée par l'élargissement de la chaussée : la disparition des arbres ajoutée à cela, n'invite pas les automobilistes à ralentir.



Le centre du village aux maisons jointives, fait rapidement place à un tissu urbain plus étiré : à nouveau une maison de ville succède à une ferme, puis une parcelle cultivée... les habitations se faisant plus rares et plus rurales à mesure que l'on s'éloigne du centre.

NEUF-BERQUIN (Nord) Route d'Estaires et Calvaire



Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



On peut noter que depuis Estaires, l'arrivée par la D 947 est marquée par le clocher de l'église qui domine les toits du village : il crée un des points d'appel rares sur ce parcours moins avenant que depuis Vieux-Berquin. On s'aperçoit d'ici que le village-rue à une épaisseur.



Le panneau de sortie (entrée) d'agglomération est marqué par le mur peint d'une marque d'entreprise.



La physionomie de la route est moins avenante que dans la première partie du parcours :

- l'absence des arbres d'alignement rend plus monotone la route ; le regard s'échappe, privé du cadre des troncs, vers une campagne plane, parfois animée par une haie, une rangée d'arbres, une ferme isolée.*
- Les fossés sont réapparus, au gré des propriétaires des terrains qui jouxtent la route : parfois une haie double ce fossé, signifiant la limite du jardin ou du champ.*



La sortie du territoire communal est, comme l'entrée, ponctuée par le franchissement d'un fossé : le courant du pont de Beurre. Dommage que ce franchissement ne soit signifié que par une glissière de sécurité qui limite la chaussée du fossé qui est ici très profond et large.

Mettre en valeur le petit patrimoine : chapelle, calvaire.

Marquer le pont et l'entrée sur le territoire communal.

Traiter le bâtiment et ses abords.

Rajeunir les arbres d'alignement.

Préserver les fossés dans la partie rurale de la commune : assainir et valoriser.

Traiter les abords du poste de gaz.

Traiter l'espace de la rue dans le centre-village. (sécurité-qualité)

Planter des arbres d'alignement.

Aménager les carrefours pour la sécurité et le confort de tous.

Redonner de l'épaisseur au village, en retrouvant un lieu entre son église et sa rue principale.

Trouver une continuité dans le tissu urbain ("dents creuses").

Marquer par un pont, l'entrée dans Neuf Berquin et retrouver le courant qui fait la limite communale.

Mettre en valeur le pont et le courant qui marque l'entrée dans Neuf Berquin.

Carte de Synthèse

Des principaux points à traiter sur l'axe privilégié de découverte du paysage de Neuf Berquin : la R.D. 947 : marquer les entrées sur le territoire communal, traiter l'espace de la rue dans le centre du village, mettre en valeur le patrimoine architectural et paysagé de la commune... autant d'actions à mettre en œuvre dans le contexte d'amélioration du cadre de vie ou celui de la gestion quotidienne communale.

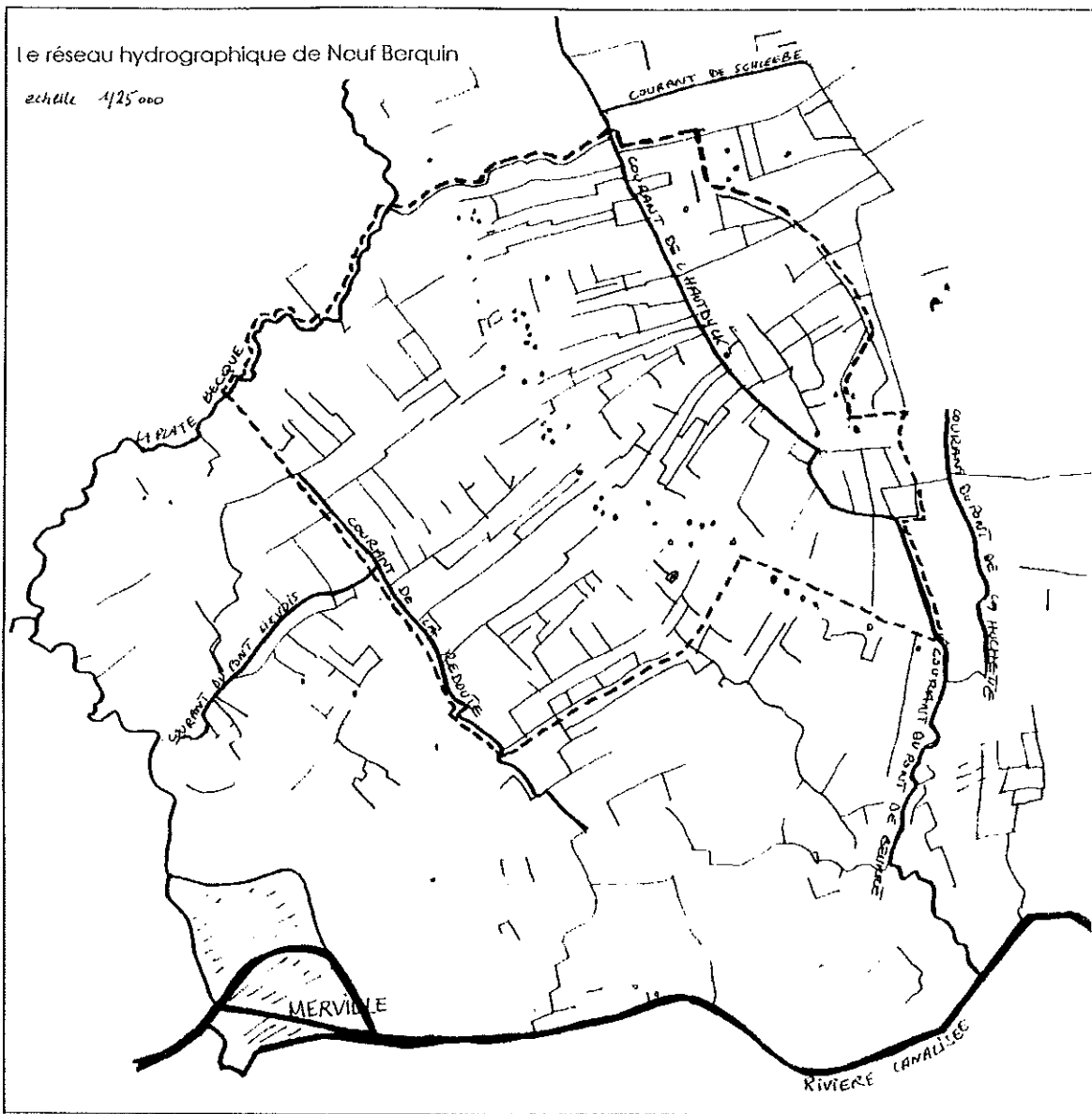
B- Un paysage des plaines du Nord : analyse thématique

Après cette première lecture, une reconnaissance à la fois plus approfondie et plus large (vision globale) du territoire communal, nous permet d'appréhender la logique de développement de la commune et de définir les caractéristiques, points forts et points sensibles à prendre en compte lors des projets d'amélioration du cadre de vie de Neuf Berquin.

On découvre à Neuf Berquin les caractéristiques des communes de la plaine du Nord.

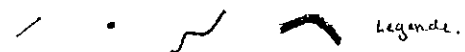
Dans ce paysage de champs ouverts, très rarement garnis de haies ou d'arbres, se dispersent villages, hameaux et fermes isolées. Ce territoire est très fortement structuré par son réseau dense de fossés, cours d'eau, son réseau routier et son habitat.

1- Canal, ruisseau, fosse, mare



La maîtrise de l'eau

Fossé Mare Courant Rivière



Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN

La maîtrise de l'eau :

A l'origine, la Région du Nord est une plaine maritime recouverte de forêts et de marécages soumise aux fréquentes inondations venant de la mer. Dès le XV^e siècle, l'assèchement des marais s'effectue afin de mettre les terres en culture.

Au fur et à mesure, la maîtrise de l'eau se perfectionne. Dans toute la plaine, une couche d'argile imperméable retient la majeure partie des eaux de pluie : dès le XIX^e siècle, le quadrillage systématique du territoire par les canaux et les fossés permet de drainer les sols. De nombreuses sources éparses expliquent l'éparpillement du bâti sur l'ensemble du territoire.

Omniprésente, quoique discrète, l'eau marque le paysage de Neuf Berquin

Les fossés et cours d'eau :

Limite : limite communale ou parcellaire, le fossé délimite nettement des espaces, accompagne la route de chaque côté.

Lieu de vie : à l'origine, ces fossés étaient propices au développement des plantes hygrophiles et des animaux. Aujourd'hui, cette richesse écologique est oubliée, amoindrie voire niée : les fossés tendent à devenir des égouts (d'où les problèmes d'odeurs...) ou à être busés.

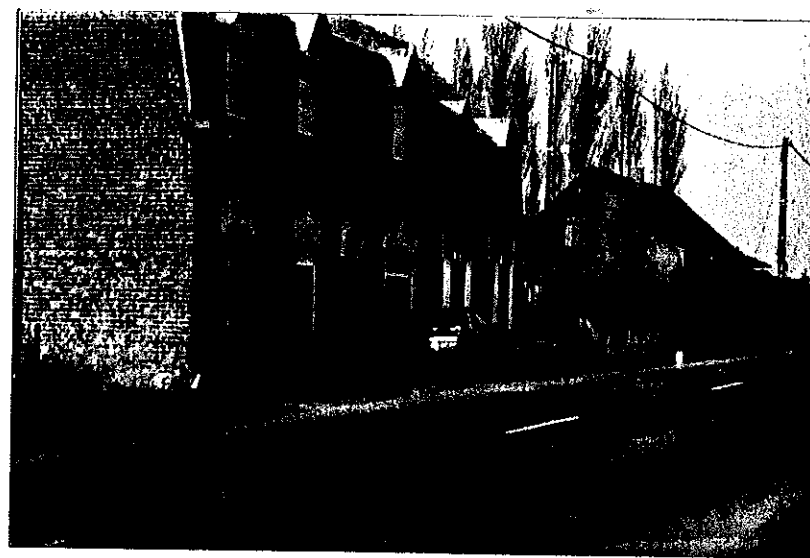
Les mares :

On découvre à proximité de la plupart des bâtiments de ferme, une mare destinée à abreuver le bétail. Elle est également fort utile pour la faune locale. Elle est souvent ombragée par quelques vieux saules.

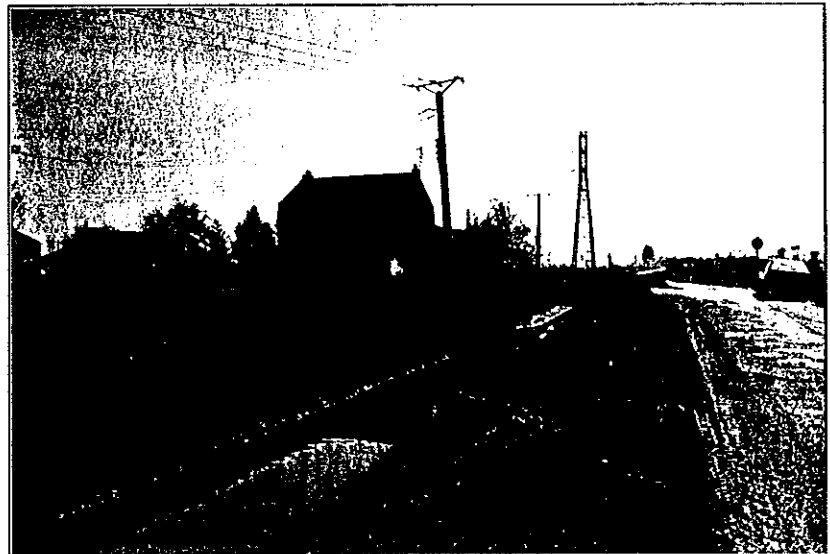
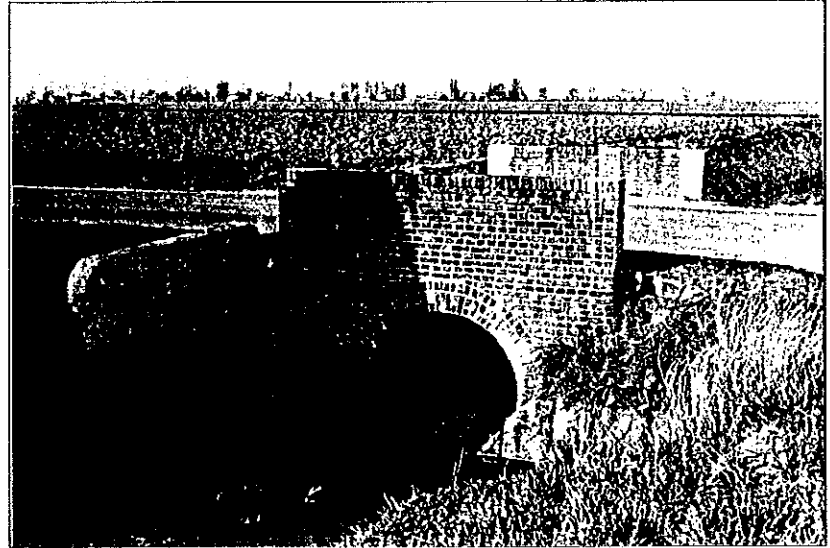
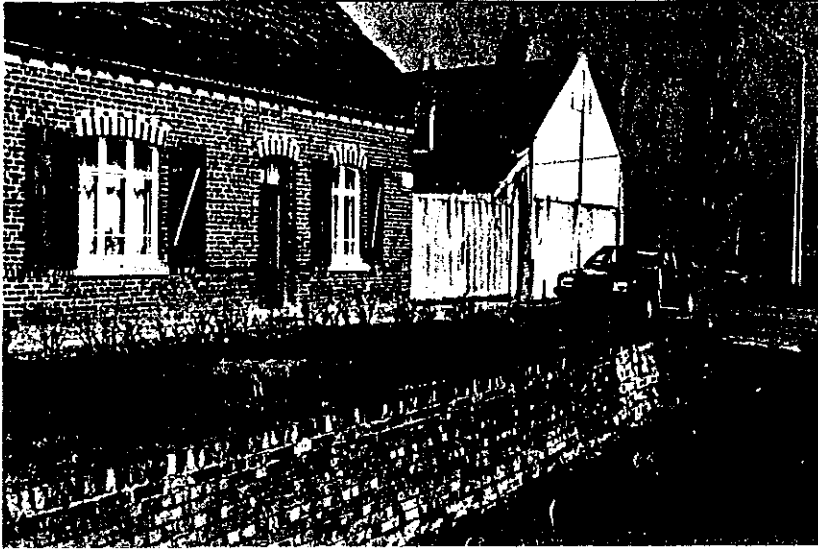
Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



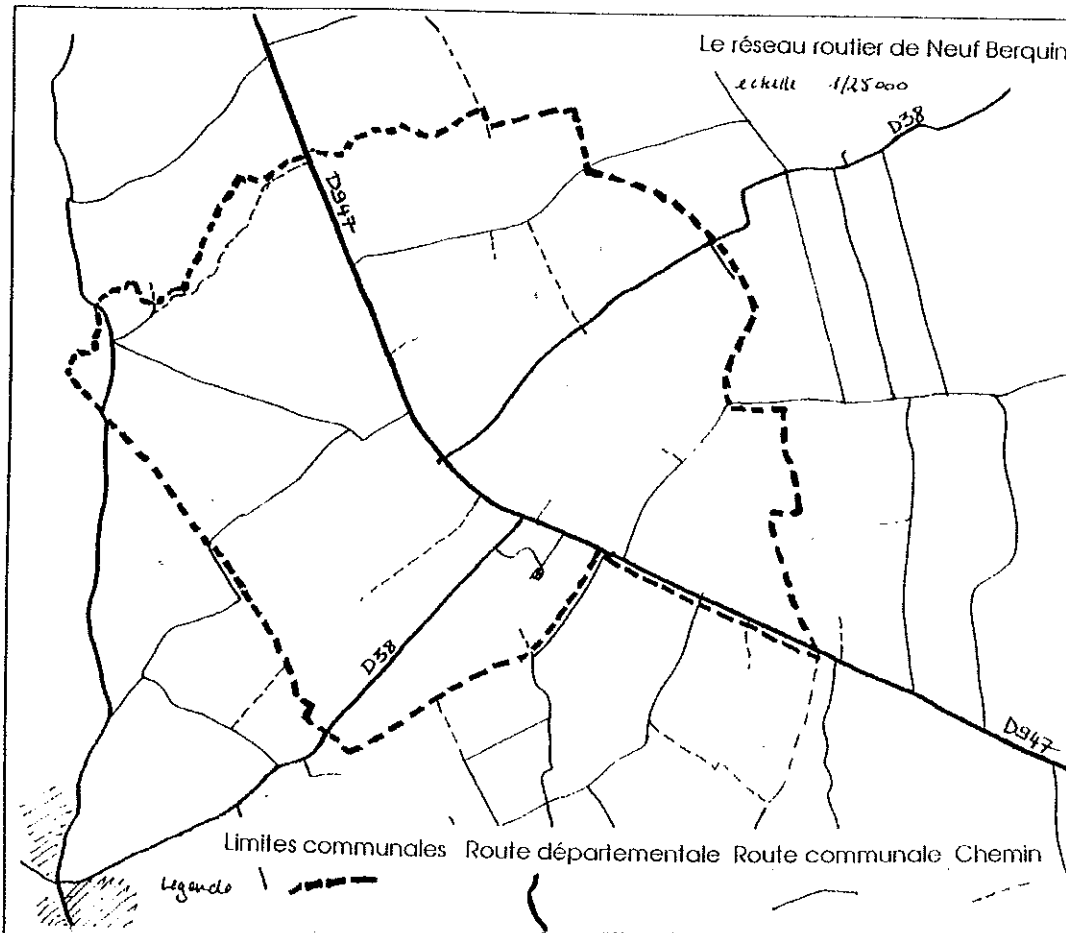
Identité du village : la structure de l'habitat converge depuis l'origine avec le réseau dense hydrographique en place pour drainer et irriguer le territoire : les franchissements et la mise en valeur des fossés donne une qualité toute particulière au village.



Le busage systématique des fossés entraîne une perte d'une partie de l'identité du village, en reniant l'histoire de son développement : c'est en maîtrisant l'eau et non en la niant que l'homme s'est établi et a prospéré dans cette plaine.



2- Routes et chemins



Moins dense et moins complexe que le réseau de fossés, le réseau routier relie entre eux villages, hameaux et fermes isolées, disséminées sur le territoire, sur une trame orthogonale qui irrigue la plaine.

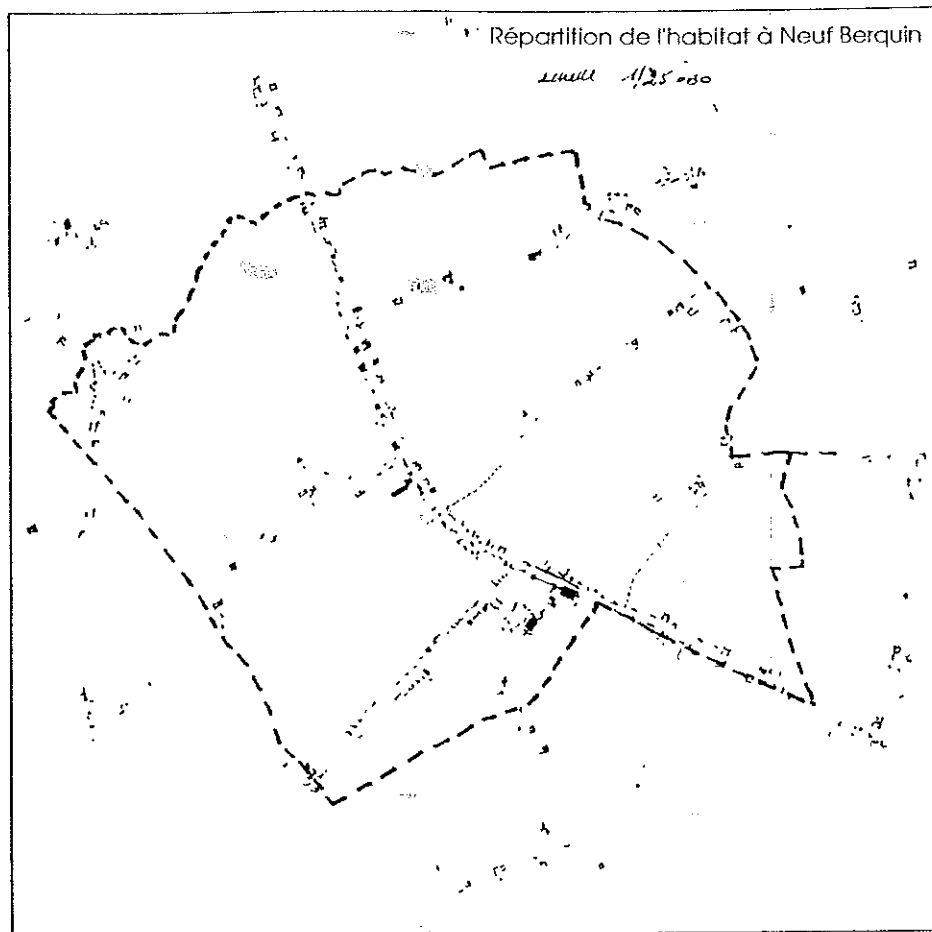
A Neuf Berquin :

- Une route principale (D 947) le long de laquelle s'est développé le village.
- Les routes secondaires relient Neuf Berquin aux communes avoisinantes : route de Merville, Douliu (D 38), aux hameaux et fermes essemées sur le territoire agricole (rue du Moulin, rue Montigny...)
- Les chemins de desserte agricole.



Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN

3- Village - Hameaux - Fermes



On l'a vu précédemment, un habitat dispersé régulièrement sur le territoire caractérise la commune de Neuf Berquin.

Le village : il s'est développé en un mince cordon de maisons et fermes alignées sur la route principale (RD 947).

- La transition depuis la campagne jusqu'au centre du village se voit sur le trajet : les fermes séparées les unes des autres par des parcelles cultivées, s'intercalent ensuite de plus en plus de maisons rurales, les fermes disparaissent tout à fait au profit des maisons jointives du centre du village.
- La transition entre les maisons, fermes et les champs se faisait grâce aux parcelles de potagers et les arbres du verger qui jouxtaient la maison. Ces espaces tampons ont aujourd'hui presque entièrement disparus : placés près du village, ce sont les premières « dents creuses » à être construites.



Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN

La physionomie du paysage urbain de la commune illustre la logique de développement qu'elle a suivie :

1- Phénomène d'extension du bâti par construction des «dents creuses» : potagers, vergers, parcelles de cultures entre deux fermes sont les premiers bâtis.

2- Développement le long des principaux axes routiers qui irriguent le territoire :

- Le long du RD 947 : habitat individuel. Les maisons neuves s'intercalent entre fermes et maisons rurales traditionnelles alignées sur la route.
- Le long de la RD 38 route de Merville : habitat individuel. Même phénomène que sur la RD 947, mais les fermes étant plus éloignées à l'origine, de vastes propriétés sont érigées, en retrait par rapport à la route.
- RD 38 route de Doulieu : habitat collectif. Une opération de lotissement «en bande» vient illustrer un nouveau type de développement urbain. Ici la transition entre l'habitat et la campagne est inexistante.

3- Le dernier type de développement urbain qui a été mis en oeuvre à Neuf Berquin est le lotissement groupé :

- derrière le cimetière (rue des Paquerettes),
- près du carrefour RD 38/RD 947.

Ce type d'habitat groupé autour d'une rue, créé de toute pièce, est intéressant dans ces deux cas précis, car ils s'implantent au coeur du village, à proximité de la rue principale, venant densifier ce village-rue.



4- L'arbre dans le paysage de Neuf Berquin

Présent mais peu mis en valeur à l'heure actuelle, l'arbre pourrait devenir le fil conducteur du paysage de la commune.

- **L'arbre d'alignement**

Différentes essences mélangées (hêtre, érables...) accompagnent la route D 947 depuis l'entrée sur la commune jusqu'au centre du village, en venant de Vieux Berquin. Cet alignement marque agréablement cette plaine, dont l'horizontalité n'est perturbée que par le bâti épars.

- **Les vergers**

De plus en plus rares, quelques uns restent cependant à proximité du village, perdurant la traditionnelle transition entre les habitations et les champs.



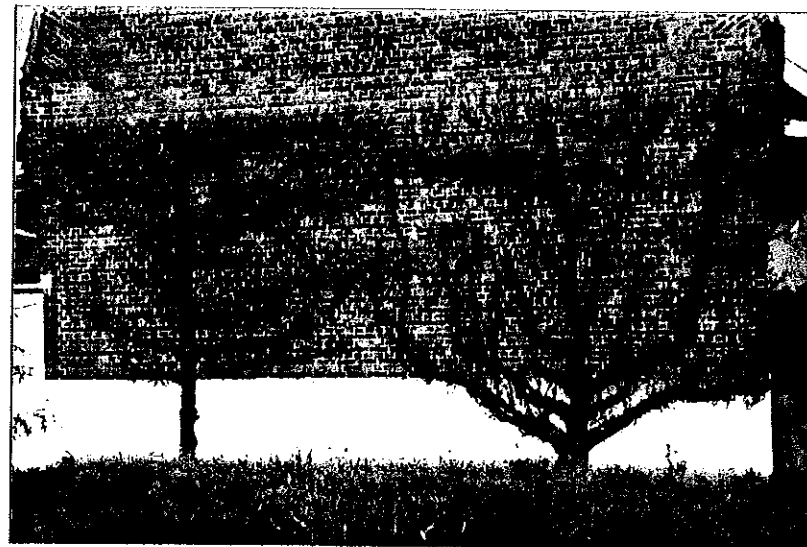
- **Les arbres fruitiers palissés**

Véritable travail d'artiste, ces arbres palissés ornent encore admirablement les pignons bien exposés des maisons traditionnelles.

- **Les arbres et arbustes des fossés**

Très peu subsistent, des arbres qui ornaient les fossés (frênes, saules blancs...) de façon utilitaire, leur système racinaire permettait de réguler l'eau dans les fossés.

Quelques haies viennent encore souligner le fossé par endroit, marquant ainsi une limite de parcelle.



Suivez l'arbre dans Neuf Berquin :

- Pourquoi ne pas replanter la RD 947 depuis la sortie du centre ville jusqu'à la limite de la commune vers Estaires, d'un bel alignement ?
- Place de l'église : un mail d'arbres apporterait ombre et agrément et permettrait de diminuer l'effet de déséquilibre du grand espace actuel.
- Le sentier-promenade : sélectionner des brins de frênes, replanter une haie fleurie (épine noire) le long du fossé, agrémente la promenade, tout en redonnant au fossé une image autre que celle de l'égout.
- RD 947 : remplacer les arbres abattus afin de redonner son homogénéité à l'alignement.
- Le verger du jardin des écoles : à conserver et, pourquoi pas, à replanter (renouvellement).

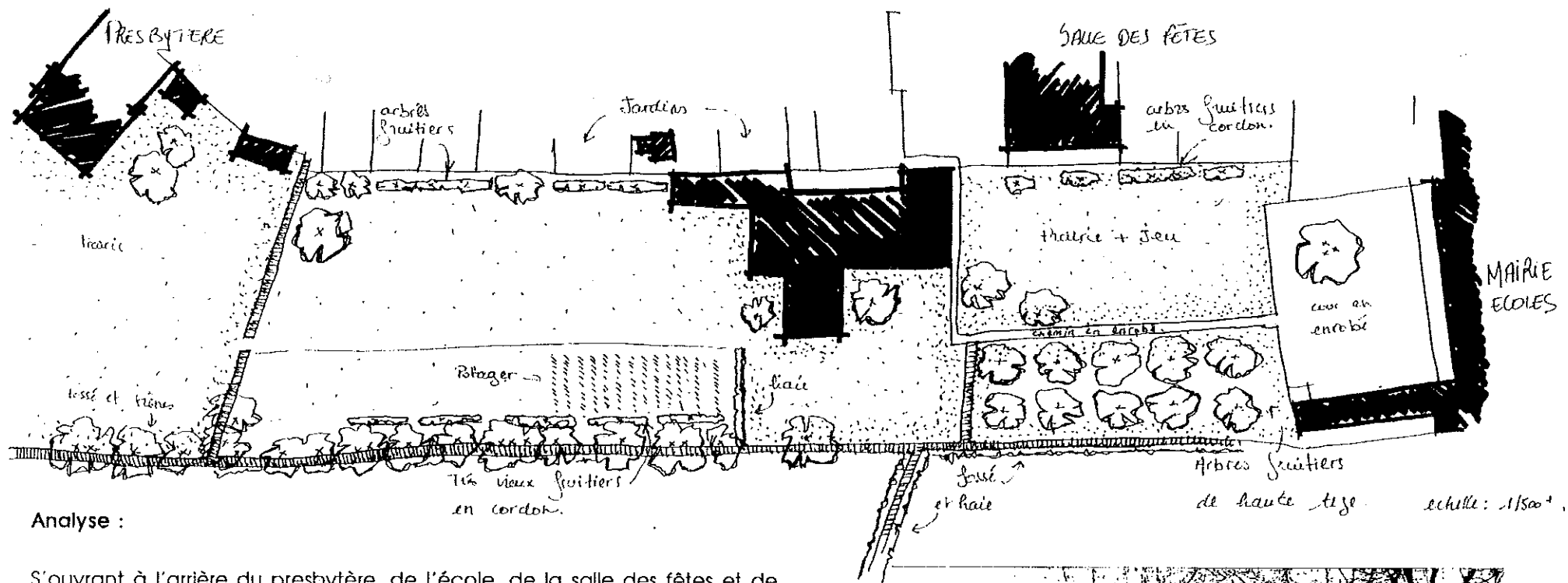
C- Les espaces publics de NEUF BERQUIN : analyse et propositions d'aménagement

Passant à l'échelle d'une lecture plus fine, nous découvrons à présent l'épaisseur de la commune avec ces paysages plus intimes. De là, des propositions d'aménagement, ponctuelles ou plus générales, permettront de guider la commune dans ses choix d'aménagement.

Les points abordés sont :

- Le jardin des Ecoles
- La place de l'Eglise
- Le sentier-promenade
- Les terrains de sports
- La route de Merville
- La route de Cassel

1- Le jardin des écoles



Analyse :

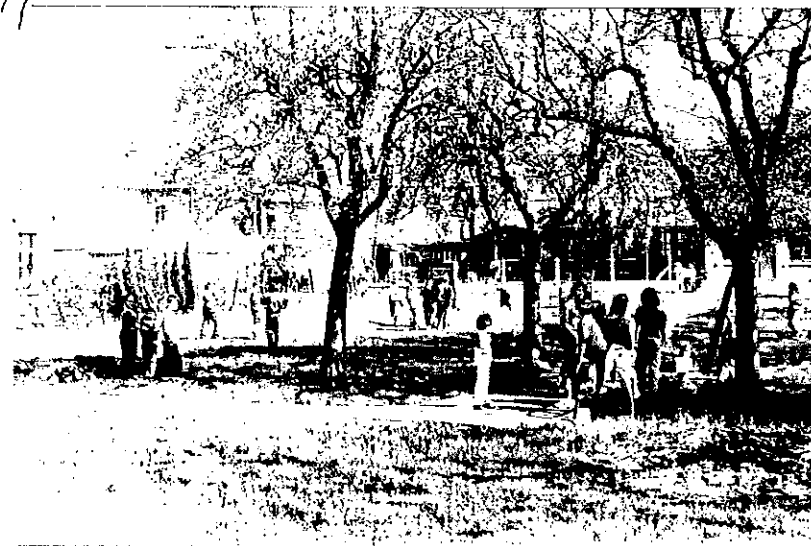
S'ouvrant à l'arrière du presbytère, de l'école, de la salle des fêtes et de la mairie, cet espace est un peu le jardin secret de Neuf Berquin.

Imperceptible, pour le visiteur, qui traverse le village par la RD 947, on y accède depuis la rue Charles Capelle, par un passage contourné entre la cour d'école et les murs des maisons contiguës, par le jardin du presbytère ou encore par la mairie.

On trouve encore, dans ce jardin intime, les carrés de potager soignés, les arbres fruitiers menés en cordons ou de forme libre.

Ce jardin fait une belle transition entre les maisons du village et les grandes étendues cultivées sur lesquelles il s'ouvre, seulement séparé d'elles par un fossé, souligné par des beaux frênes.

Aujourd'hui, cet espace est régulièrement investi par les enfants des écoles, pour leur plus grand confort.



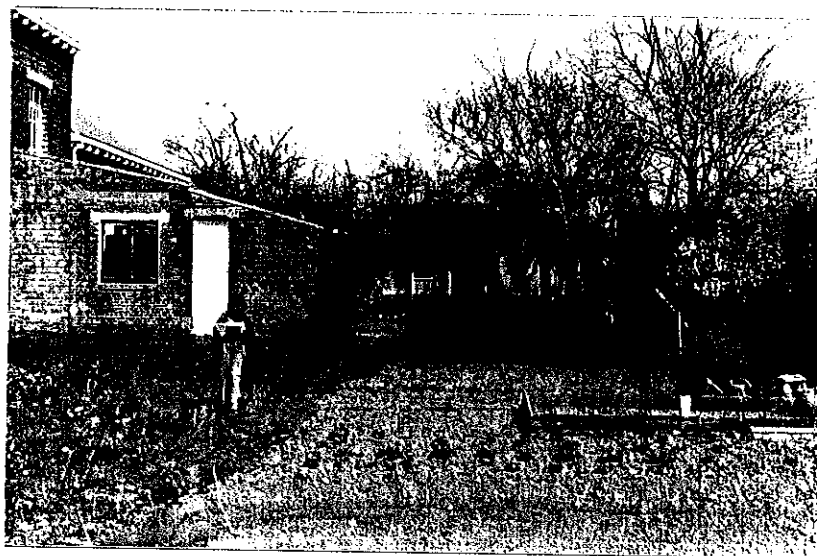
Diagnostic :

Ce jardin secret tire son charme de son aspect champêtre de potager/verger. Cette enclave reposante, à l'abri des autos est idéal pour l'ébat des enfants.

Selon la fréquence de l'utilisation, on peut envisager plusieurs projets d'aménagement légers pour maintenir la qualité et pérenniser cet espace.

Evolution :

La salle des fêtes qui donne sur le jardin, doit être agrandie. L'emprise nécessaire à cette extension risque d'entamer sérieusement le jardin : le séparant pratiquement en deux parties inégales et touchant aux éléments végétaux qui en font la qualité (arbres fruitiers...)



Propositions :

Il s'agit de protéger et de valoriser la qualité champêtre de ce jardin, de mettre en valeur son côté intime :

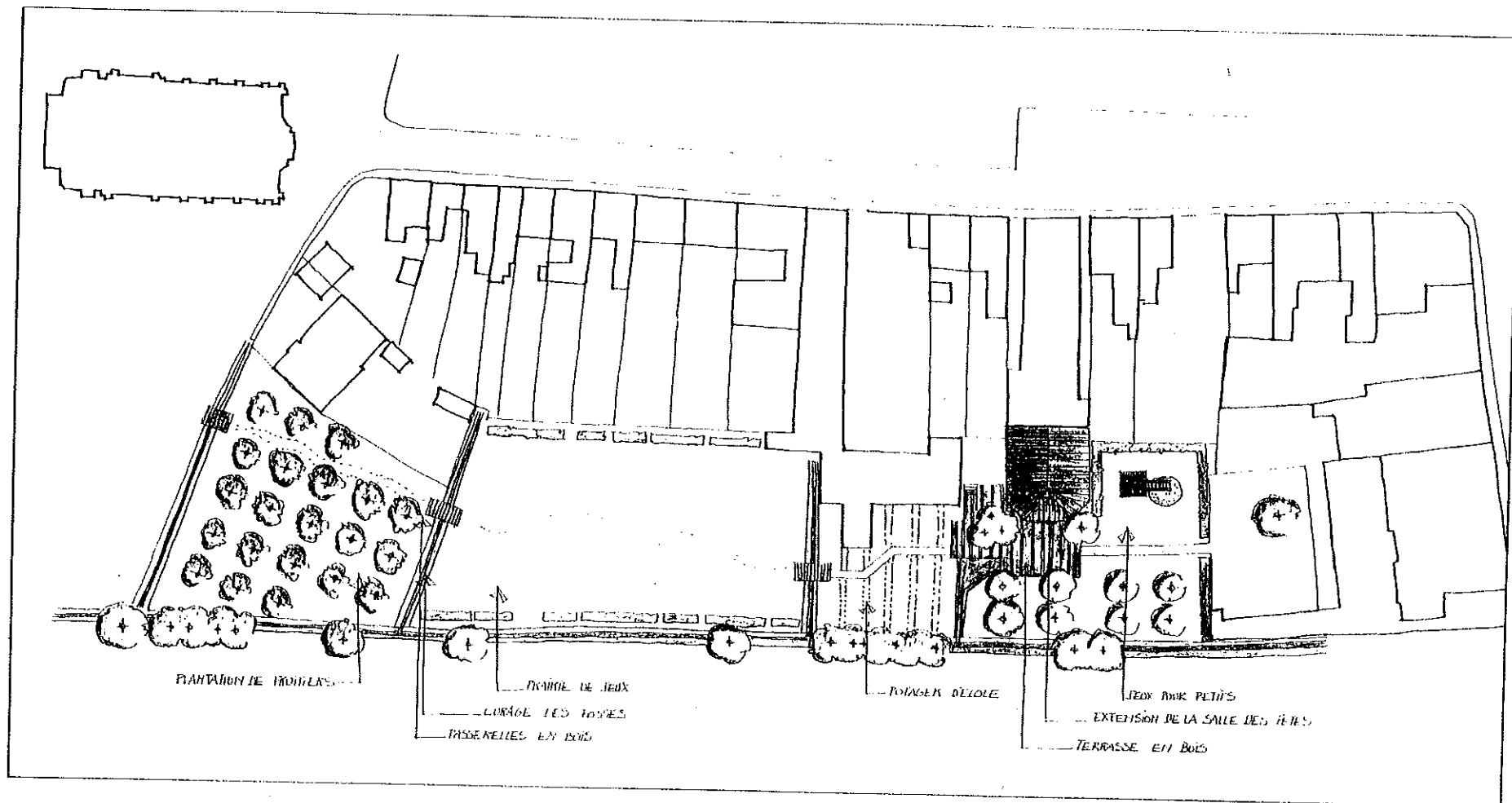
- Soigner la clôture de la cour d'école par une haie de charmes taillée
- Art Topiaire (arbres taillés).
- Réorganiser le verger autour de la future salle des fêtes.
- Aménager un terrain de jeux pour petits sur le coté de l'extension de la salle des Fêtes.
- Aménager un jardin potager pour enfants dans le jardinet enserré entre deux fossés.
- Semer une prairie de jeux dans l'espace plus vaste.

Et en même temps :

- Nettoyer et replanter les fossés existants.
- Planter les essences associées au jardin traditionnel :
 - Pommiers
 - Arbustes à fruits
 - Haies de Charmes et de Symphorines
 - Plantes aquatiques et de bords d'eau dans les fossés

Le jardin de l'école et de la salle des Fêtes Estimation des travaux

DESIGNATION	Q.	U.	P.U.	PRODUIT
Aire de jeux pour petits	60	ml	50,00	3 000,00
Plantation de haies		F		40 000,00
Pose de jeux				
Extension de la salle des Fêtes	210	m2	450,00	94 500,00
Réalisation d'une terrasse	6	u	5 000,00	30 000,00
Points lumineux				
Curage et plantation des fossés	320	ml	80,00	25 600,00
Passerelles en bois	3	u	2 000,00	6 000,00
Prairie de jeux				
Engazonnement	1800	m2	7,00	12 600,00
Plantation d'arbres	30	u	200,00	6 000,00
TOTAL H.T.				217 700,00
T.V.A. 18,6%				40 492,20
TOTAL T.T.C.				258 192,20



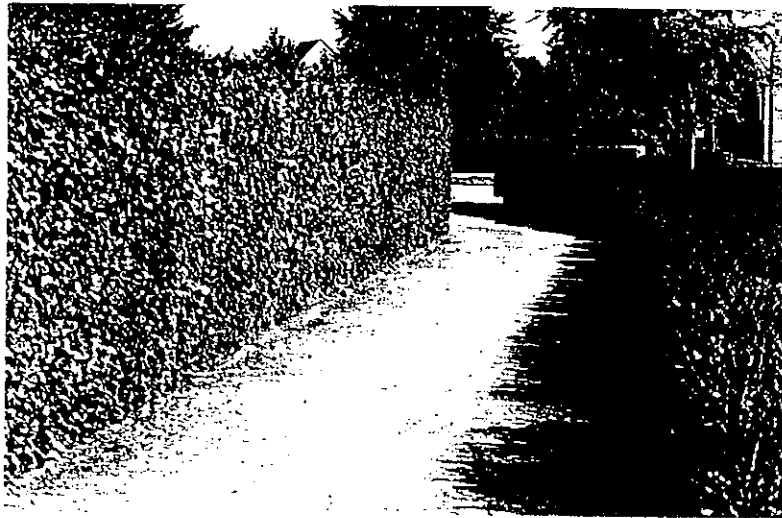
Plan d'ensemble

Références :



yeux...

E.

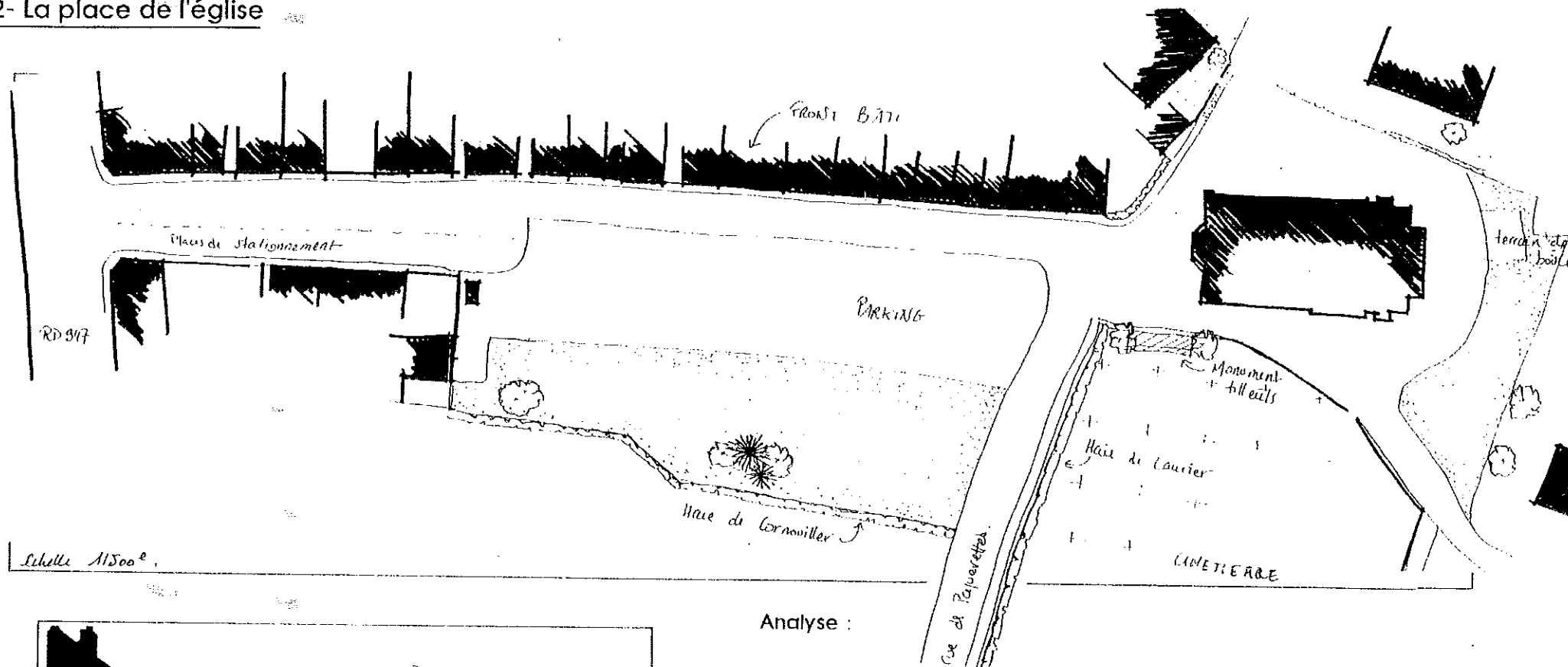


haies ..



terrasse et sol ..

2- La place de l'église



Analyse :

Lors de la traversée du village par la route de Cassel (D 947), on n'aperçoit guère l'église si l'on n'y porte par une attention particulière. C'est pourtant par la rue Charles Capelle, qui s'ouvre sur la D 947 entre deux maisons, que l'on y accède.

Au bout de cette rue, large et encadrée de maisons jointives, on découvre le vaste parking qui se déploie, légèrement désaxé par rapport à l'église, créant un effet de déséquilibre peu confortable.

Ainsi, l'église est repoussée loin de la rue principale par ce parking enrobé nu, qu'on ne peut qualifier de place.

Une pelouse plantée de bouquets d'arbres (pins noirs, bouleaux) maintenue par une très belle haie de cornouilles, fait face aux façades des maisons jointives qui accompagnent la rue Capelle d'un côté jusqu'au pied de l'église.



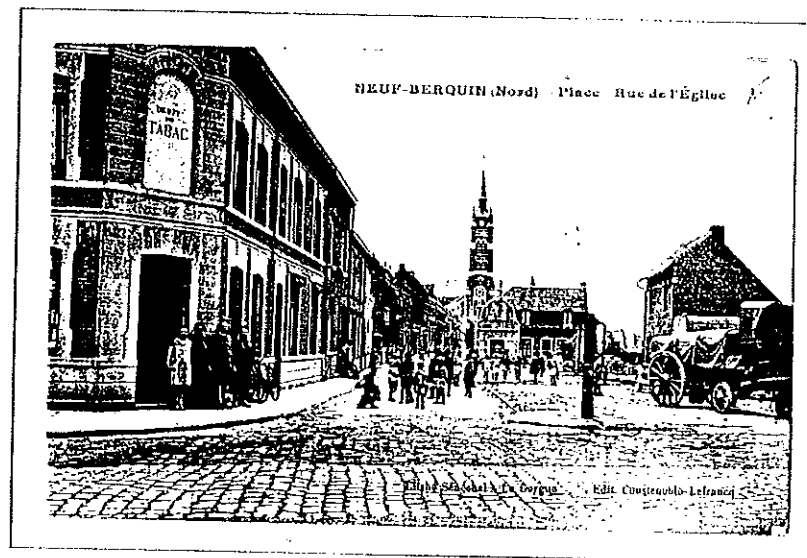
Diagnostic :

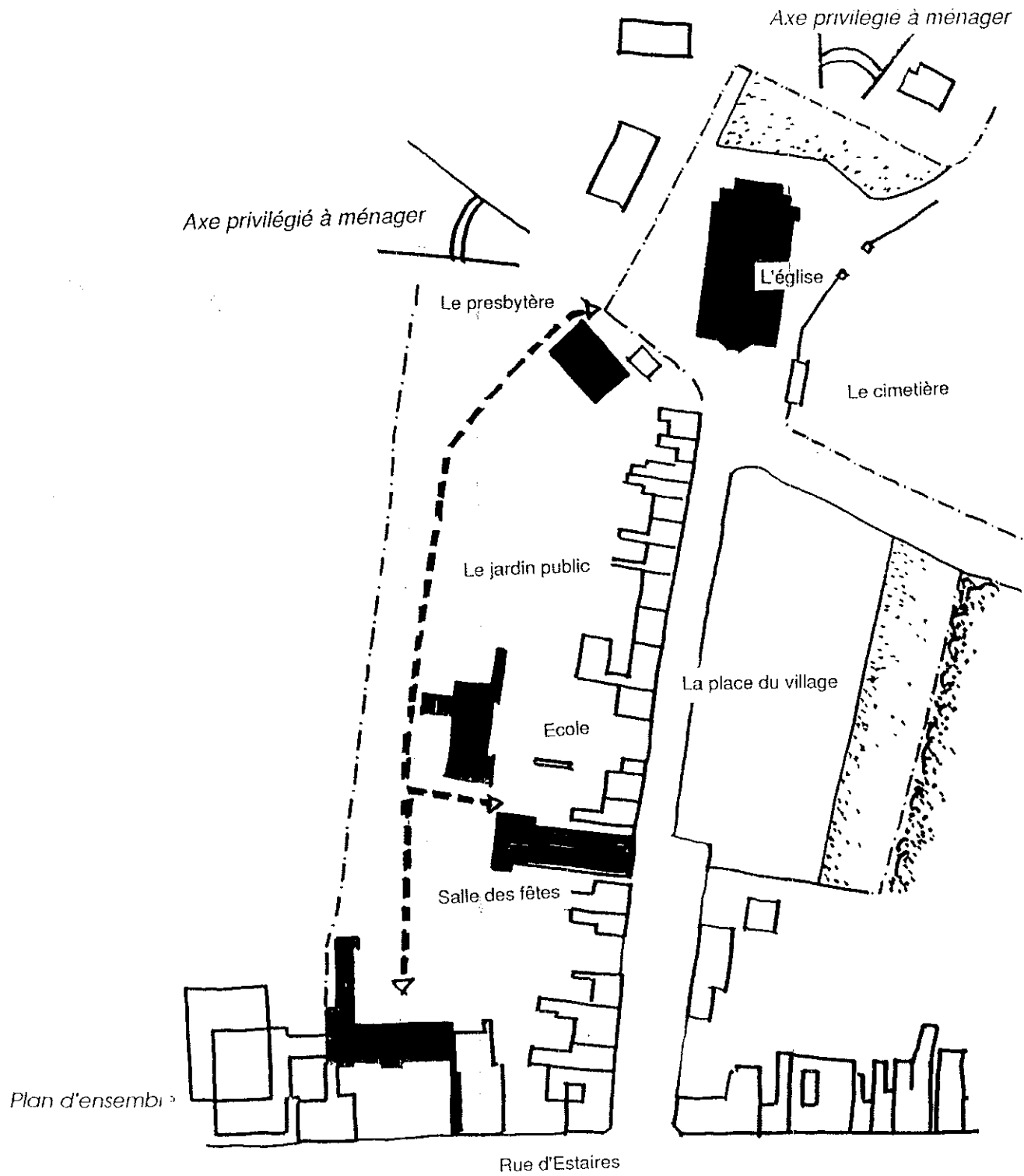
Le revêtement en enrobé du parking, les proportions de cet immense surface, l'absence de tout autre vocabulaire que celui de la logique routière, ôte toute dimension de place à cet espace qui se développe devant l'église. Même l'espace vert aménagé perd son impact, confronté à l'échelle du parking.

Un véritable projet d'aménagement est à envisager pour redonner une vraie place au village et à son église.



Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN





- 1, la placette aux cafés.
- 2, la place de l'Eglise
- 3, les abords de l'Eglise

Cette place, aujourd'hui orientée sur l'église, forme un seul espace, mal qualifié :

- 1 placette-rue, ouverte à la fois sur la rue d'Estaires et la place de l'église. Elle est mal limitée, c'est plus un passage qu'un lieu défini..
- 1 place très grande, ouverte sur un terrain en attente de construction. C'est un grand espace vide et ouvert, à l'échelle de l'église, qui a aussi besoin d'être cerné pour retrouver sa qualité. On y trouve des points de vue remarquables, perdus par une absence de cadrage.
- Le contour de l'église, dominé par l'église, il offre de nouveaux points de fuite sur la campagne ou sur un futur développement de la commune.

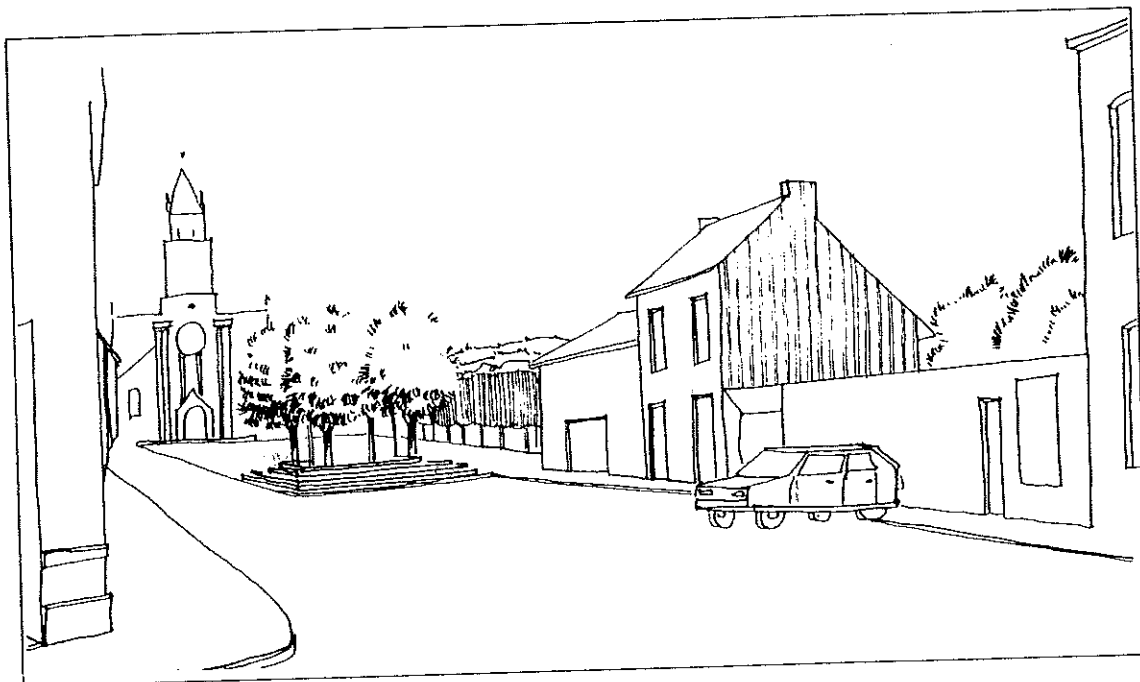
Ce sont là trois entités bien spécifiques. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une proposition qui lui permet de retrouver une qualité spatiale.

NEUF-BERQUIN (Nord) – Place - Rue de l'Église



La placette, sur le RD 947

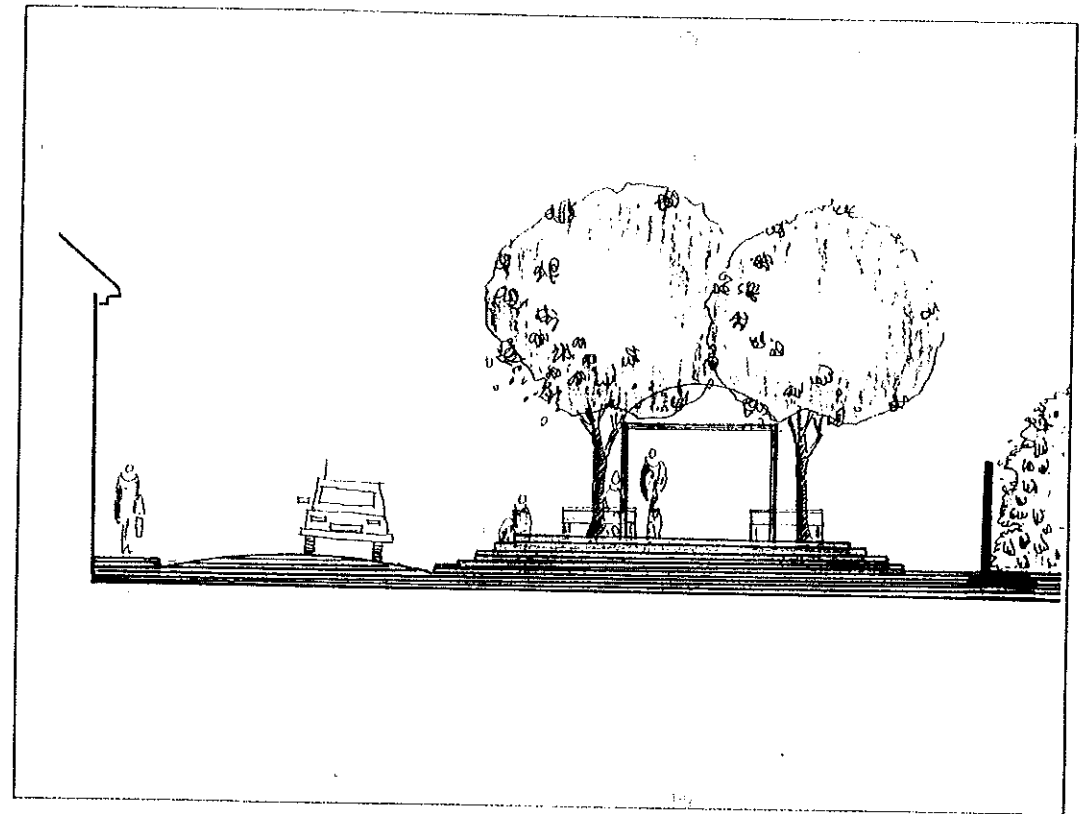
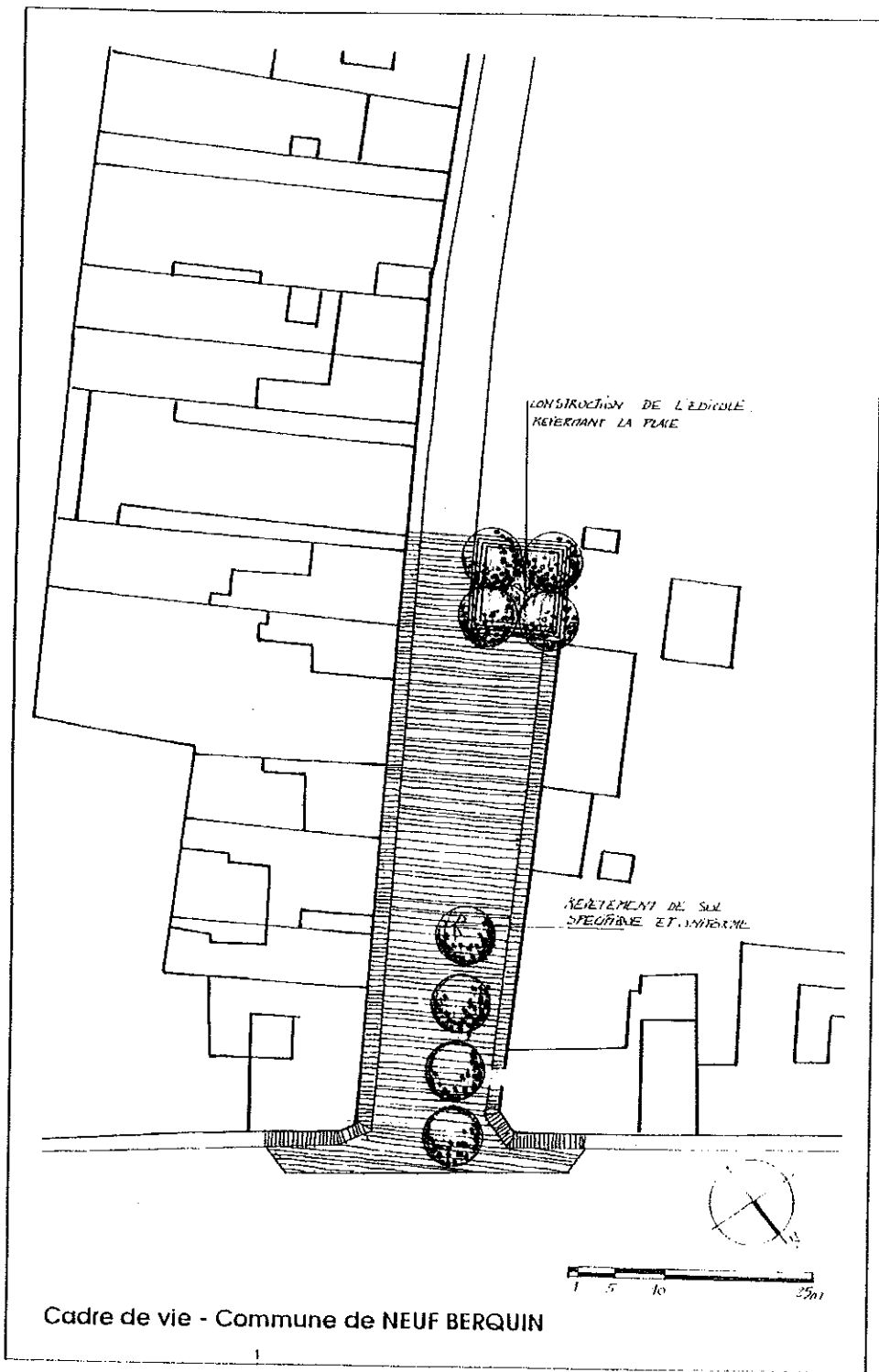
La placette, vue au début du siècle, est fermée par une maison/commerce. Elle prend alors une proportion beaucoup plus confortable et devient réellement une petite place, plutôt qu'un couloir d'accès à «la place».



Proposition :

Construire un édicule -4 arbres et 1 kiosque en hauteur- qui prend la place et le volume de l'ancienne construction. Il referme la place et propose un lieu de repos, d'attente, d'abri, face à l'école.

Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



Coupe sur l'édicule

La place des cafés
Estimation des travaux

DESIGNATION	Q.	U.	P.U.	PRODUIT
Construction d'un édicule				
Emmarchements et sols	100	m2	600,00	60 000,00
Plantation d'arbres	4	u	1 500,00	6 000,00
Points lumineux	4	u	6 000,00	24 000,00
Kiosque - abri		F		100 000,00
Pour mémoire :				
Réfection des sols de la place	1000	m2		
Eclairage, signalétique, mobilier				
TOTAL H.T.				190 000,00
T.V.A. 18,6%				35 340,00
TOTAL T.T.C.				225 340,00

Plan d'ensemble

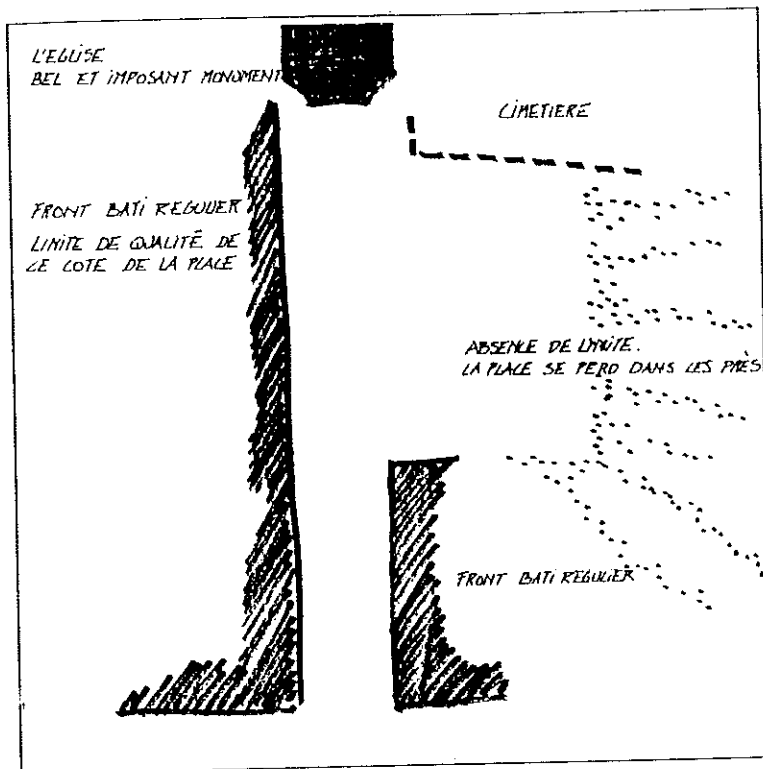


Schéma de perception des lieux

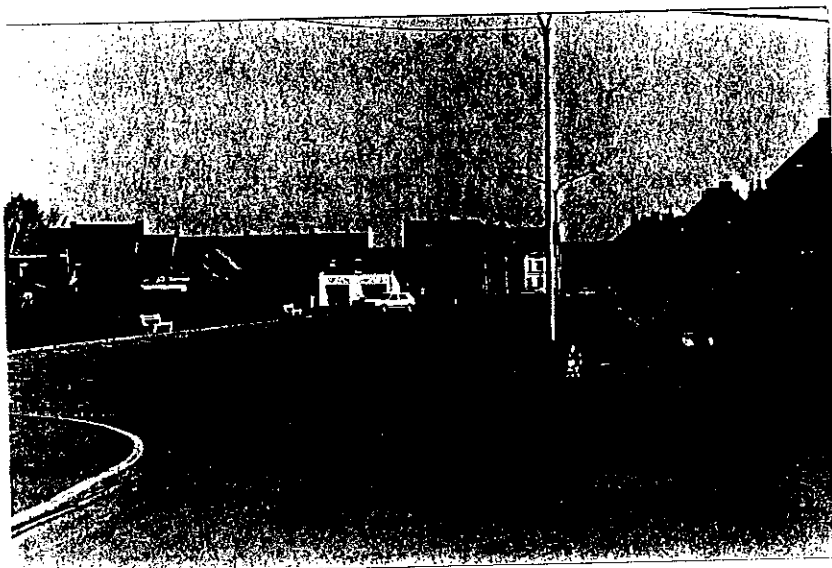
La place de l'église

Proposition :

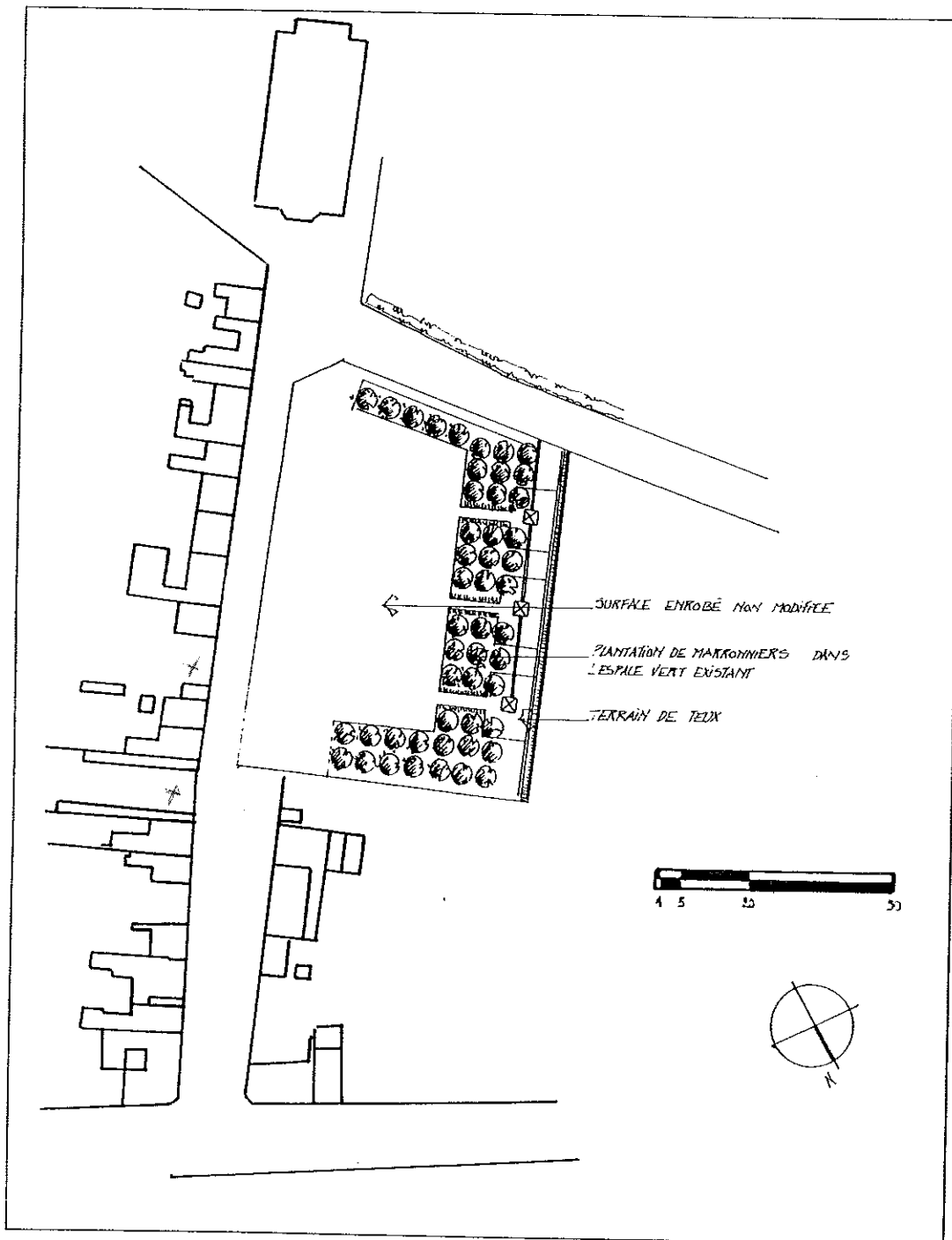
Cerner la place par un important mail de marronniers. Essences à croissance rapide, de texture dense.

Des ouvertures laissent des passages sur l'espace constructible. Elles sont, dans cette esquisse, supports de petits terrains de jeux.

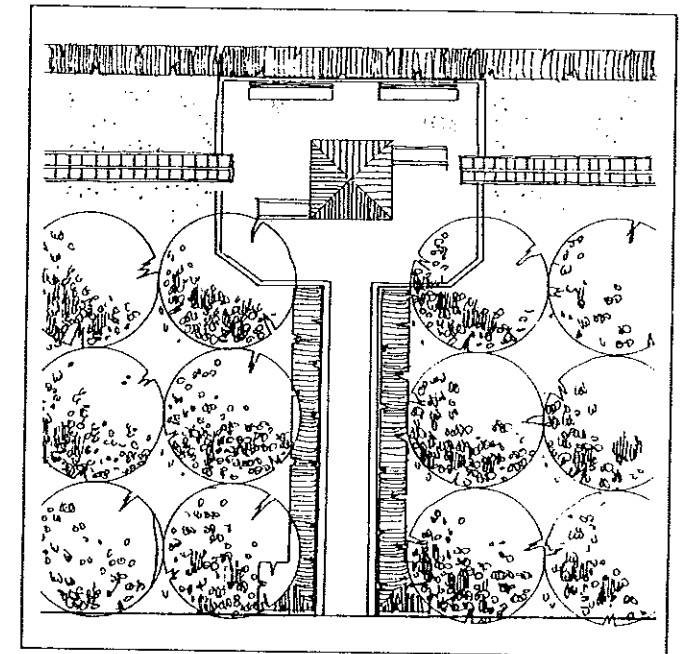
La place retrouve alors une véritable dimension. Elle oriente le regard sur l'église, bâtiment à l'échelle de cette nouvelle surface.



Vue d'ensemble sur la place



Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



Détail sur les aires de jeux

La place de l'église
Estimation des travaux

DESIGNATION	Q.	U.	P.U.	PRODUIT
Plantation de Marronniers 18/20	45	u	1 000,00	45 000,00
Réalisation de cheminements	45	m2	150,00	6 750,00
Réalisation de points jeux	3	u	15 000,00	45 000,00
TOTAL H.T.				96 750,00
T.V.A. 18,6%				17 995,50
TOTAL T.T.C.				114 745,50

Plan d'ensemble

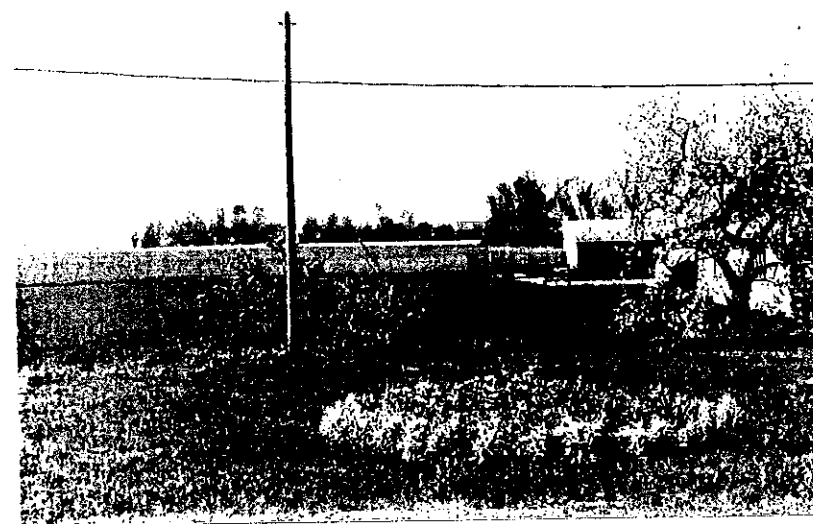
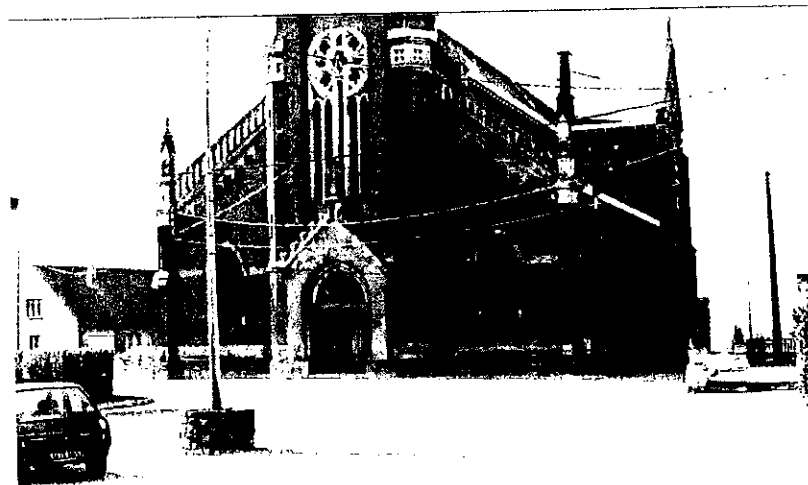
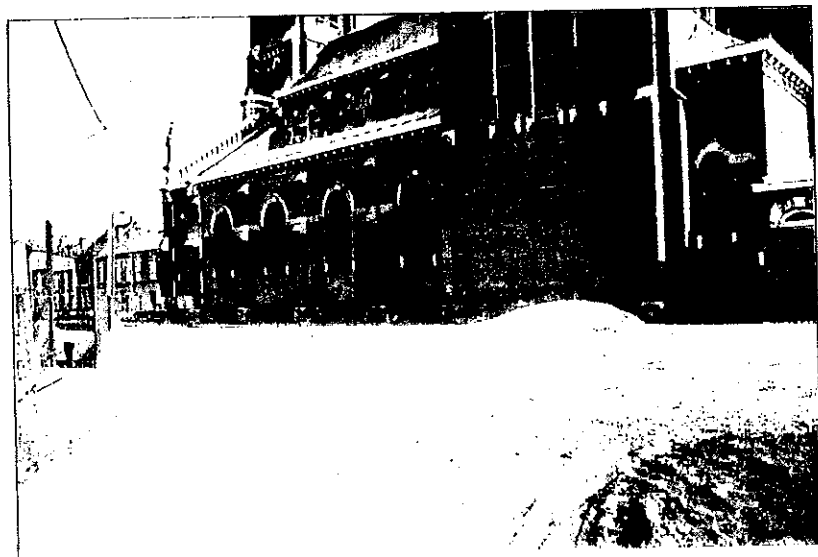
- Les abords de l'église

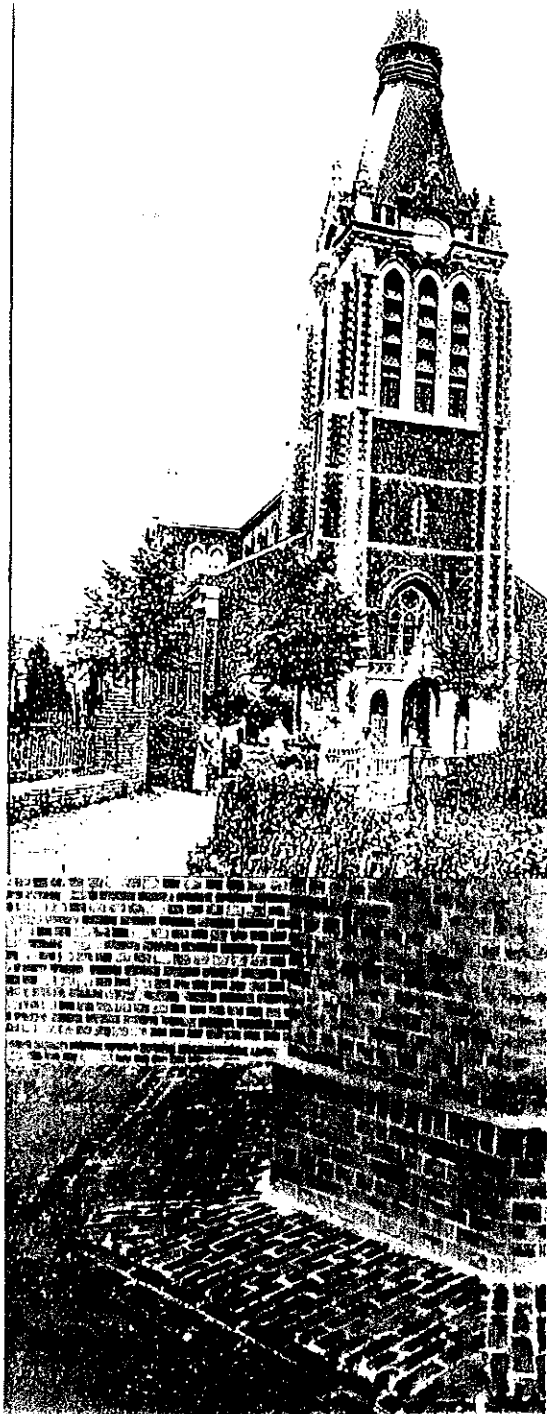
Analyse :

Sur les côtés et derrière l'église, on trouve différents espaces plus ou moins appropriés par les habitants de Neuf Berquin.

- Le cimetière traditionnel, marqué par un monument commémoratif qu'encadrent quelques beaux tilleuls.
- Le presbytère, belle bâtisse qui s'ouvre sur le jardin des écoles.
- Une série de maisons récemment construites entourées de jardins.
- Un terrain de boule et une aire engazonnée qu'orne une statue, et qui s'ouvrent sur la campagne toute proche.
- L'amorce du sentier promenade qui rejoint le stade.

Une aire dégagée au pied de l'église permet d'accéder à ces différents lieux en faisant le tour de l'église.



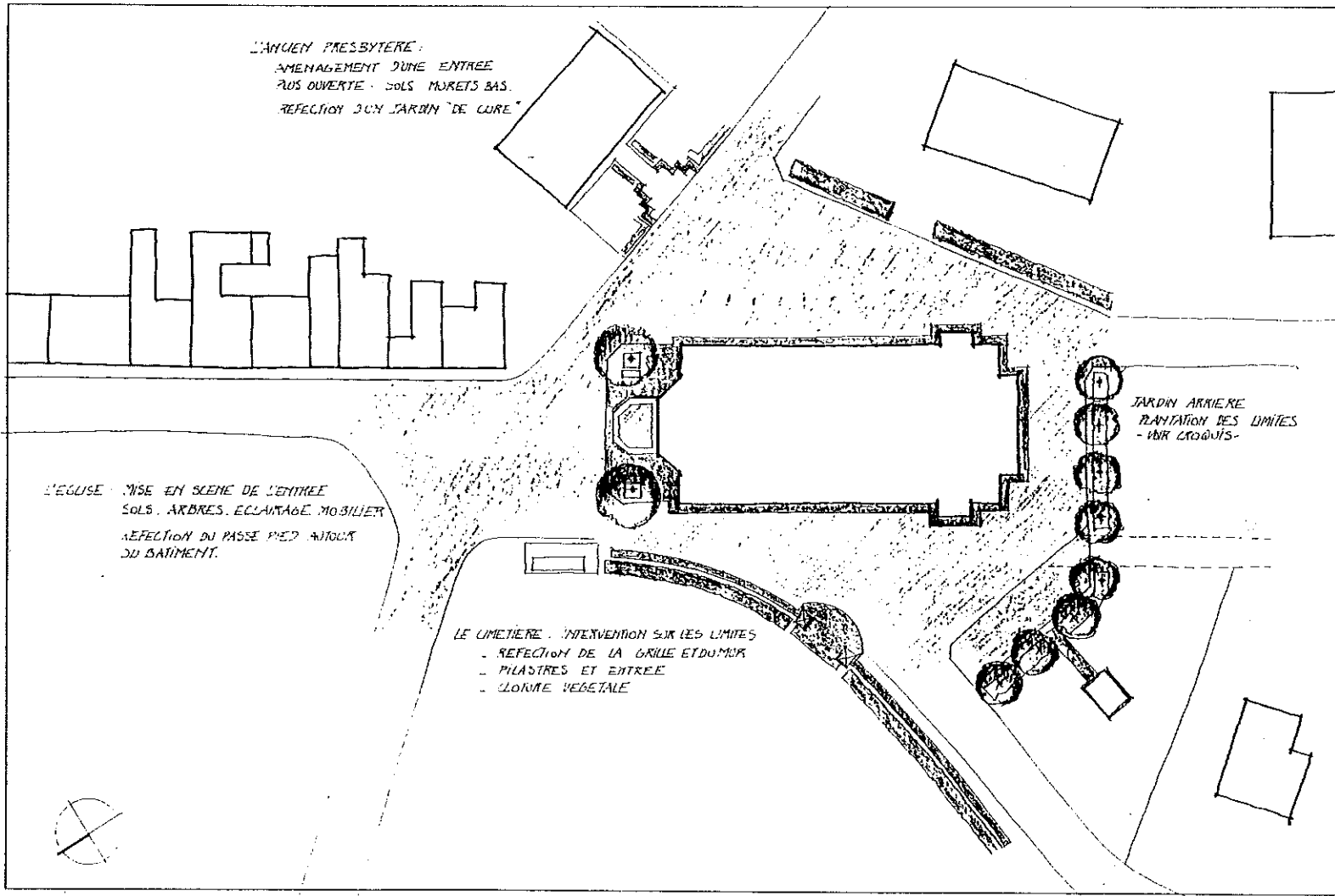


Diagnostic :

Loin d'être délaissés par ses habitants, les «arrières» de l'église méritent d'être traités .

Plutôt qu'un aménagement réel, on pourra parler ici de gestion quotidienne :

- empêcher les dépôts de matériaux divers au pied de l'église,
- redonner un air neuf à la clôture du cimetière (mur de brique à remettre en état, clôture en fer à repeindre),
- agrémenter l'aire engazonnée par la plantation d'arbres qui ombrageront un banc, sans pour autant refermer le point de vue dégagé sur l'horizon de la campagne.



Les abords de l'église : Propositions d'aménagement

2 échelles intervention pour proposer une requalification de ces espaces peu définis, ainsi qu'une mise en valeur de la qualité de l'environnement général.

1) Amélioration des abords de l'église.

➔ Traitement du mur d'enceinte du cimetière :

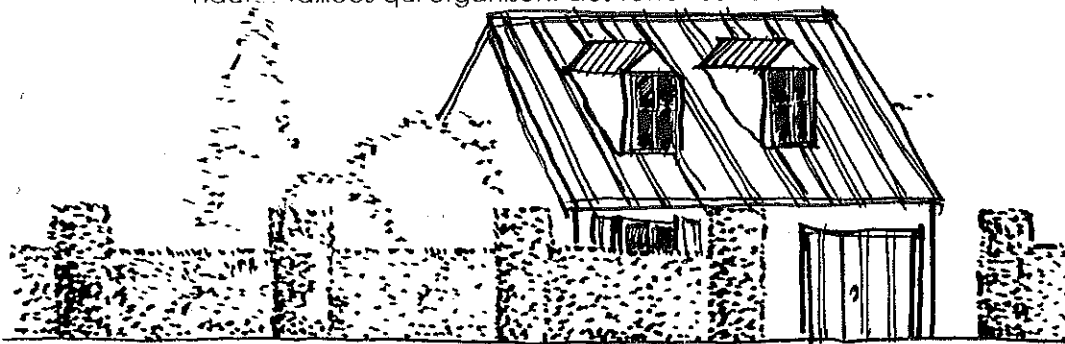
- Réfection du mur de brique et de la clôture métallique
- Plantation des abords le long de la clôture
- Réfection des pilastres et de la grille d'entrée

➔ Aménagement d'un parvis de l'église :

Celui-ci reste à définir en fonction de l'utilisation éventuelle du presbytère et du bâtiment public. Le parvis devant alors initier, l'entrée de ce bâtiment en même temps qu'une mise en scène de l'église.

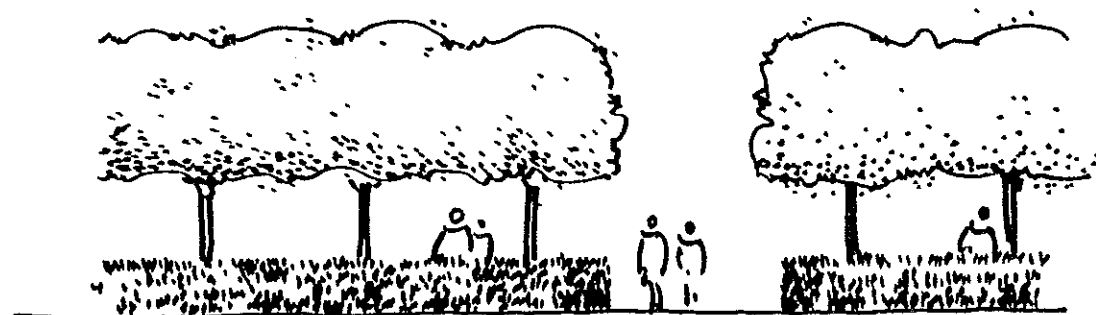
➔ Plantations qui viendraient limiter l'espace public et organiser une véritable place.

Haies hautes et régulières qui bordent les propriétés loties, plantations hautes taillées qui organisent des fenêtres vers l'horizon.



Une haie monumentale isole les habitations de l'église et cerne la place de l'église

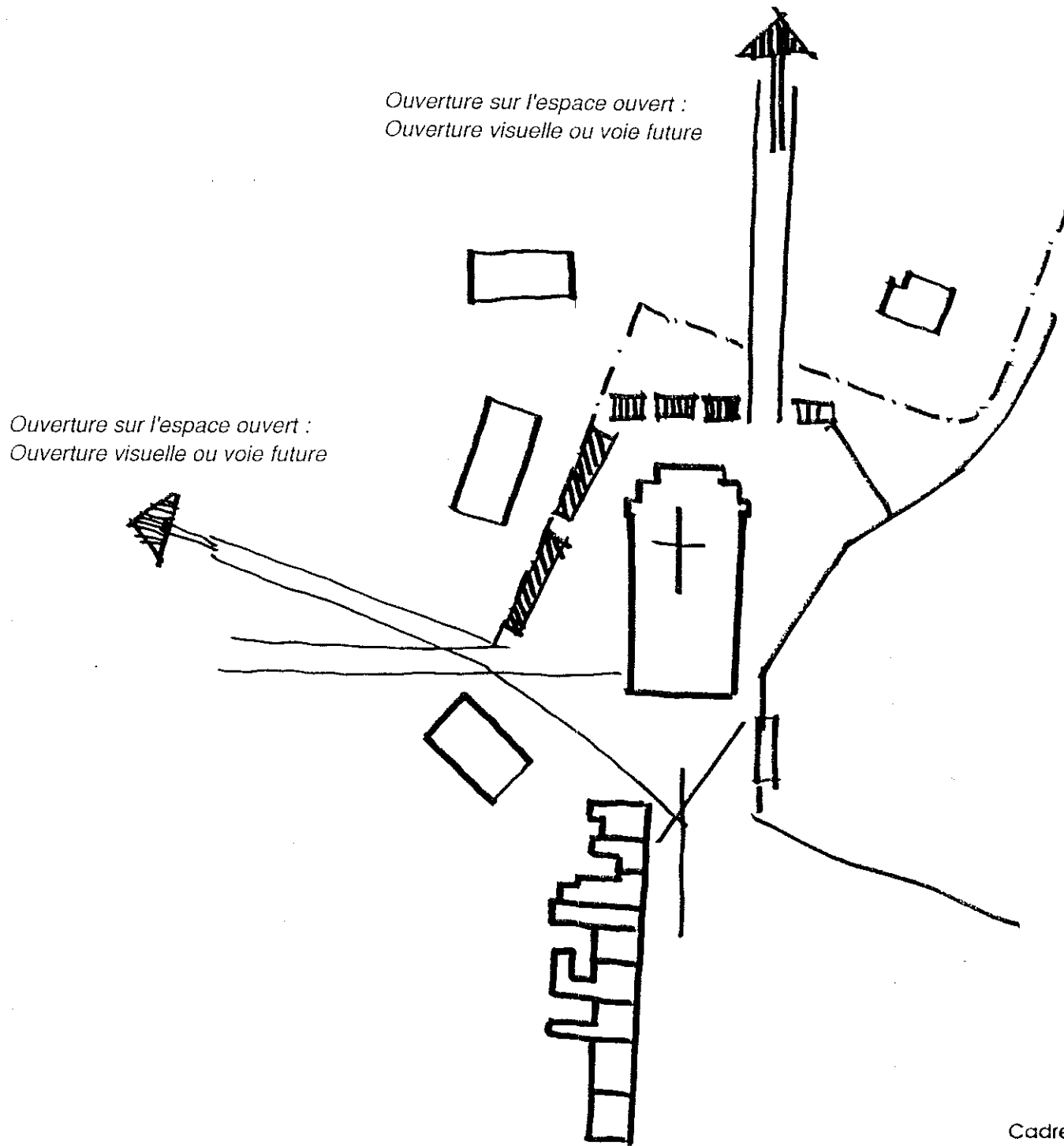
Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



La haie taillée cadre des fenêtres sur l'espace agricole

Les abords de l'église Estimation des travaux

DESIGNATION	Q.	U.	P.U.	PRODUIT
L'église				
Revêtements de sols -Brique et pierre bleue	100	ml	700.00	70 000.00
Arbres	2	u	2 000.00	4 000.00
Eclairage, points lumineux	6	u	6 000.00	36 000.00
Mobilier : bornes, bancs		F		20 000.00
Le cimetière				
réfection du mur	48	ml	1 200.00	57 600.00
Pilastres	2	u	4 000.00	8 000.00
Revêtement de sol en briques	30	m2.	500.00	15 000.00
Plantation des limites				
Arbres, haies, terre végétale	70	ml	150.00	10 500.00
L'ancien presbytère				
Maçonneries d'entrée	12	ml	1 000.00	12 000.00
Revêtements de sols -Brique et pierre bleue	25	m2	700.00	17 500.00
Eclairage	4	u	6 000.00	24 000.00
Réfection du jardin	120	m2	100.00	12 000.00
TOTAL H.T.				286 600,00
T.V.A. 18,6%				53 307,60
TOTAL T.T.C.				339 907,60



*Ouverture sur l'espace ouvert :
Ouverture visuelle ou voie future*

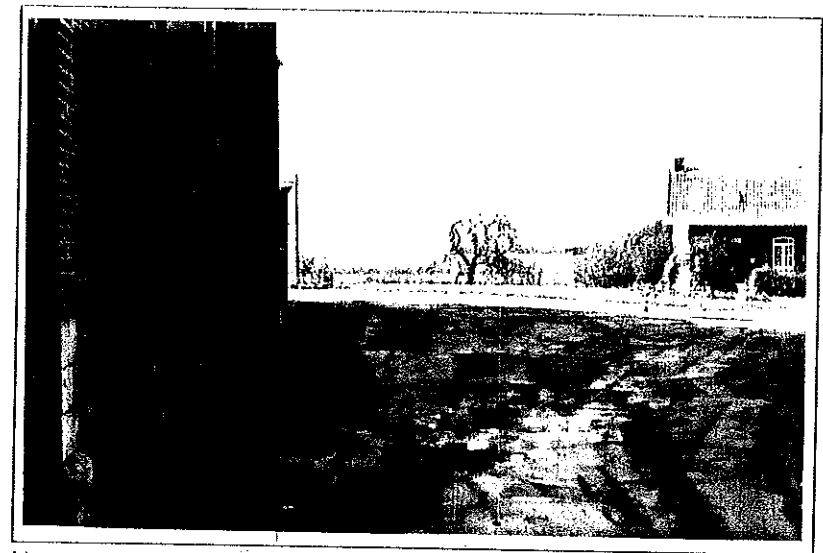
*Ouverture sur l'espace ouvert :
Ouverture visuelle ou voie future*

2) Principes d'aménagement à long terme

Dans une volonté de centralité du bourg autour des équipements ci-dessus présentés, il nous semble important de maîtriser des ouvertures sur l'espace ouvert environnant, ceci dans une double optique :

- Volonté de ménager les vues lointaines et la qualité de l'espace environnant. Il faut conserver ces vastes ouvertures visuelles.
- Ménager des ouvertures physiques potentielles qui permettent un éventuel développement et une zone d'habitat, d'abord dense, puis plus lâche tout en conservant le principe des vues lointaines depuis la place du village.

Ces axes, à réaliser dans la logique d'implantation de l'église et du presbytère, doivent être maîtrisés par la municipalité pour le long terme.



L'axe d'ouverture à privilégier, vu depuis la place du village.

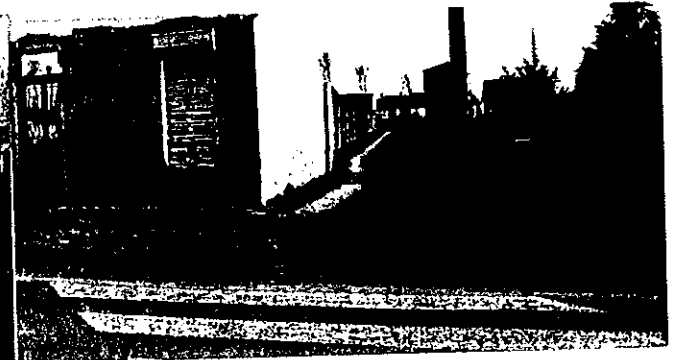
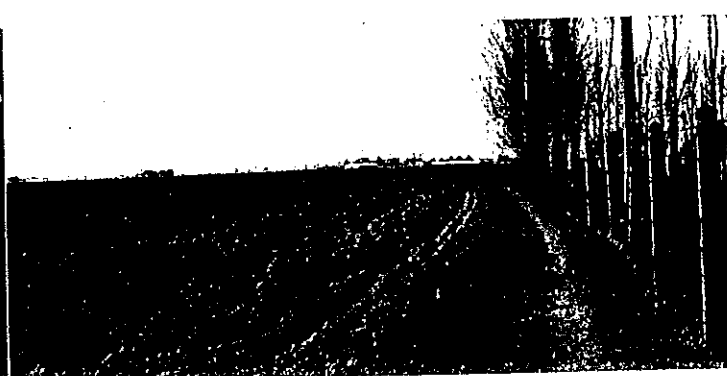
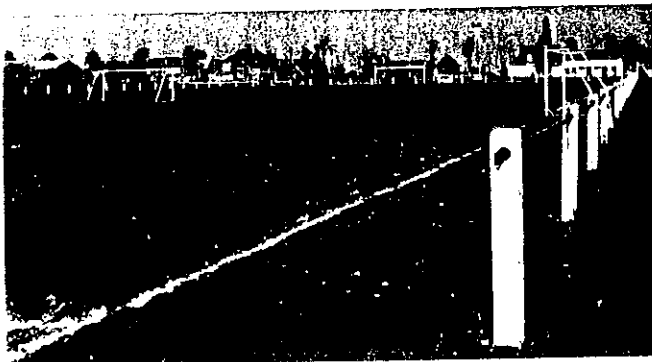
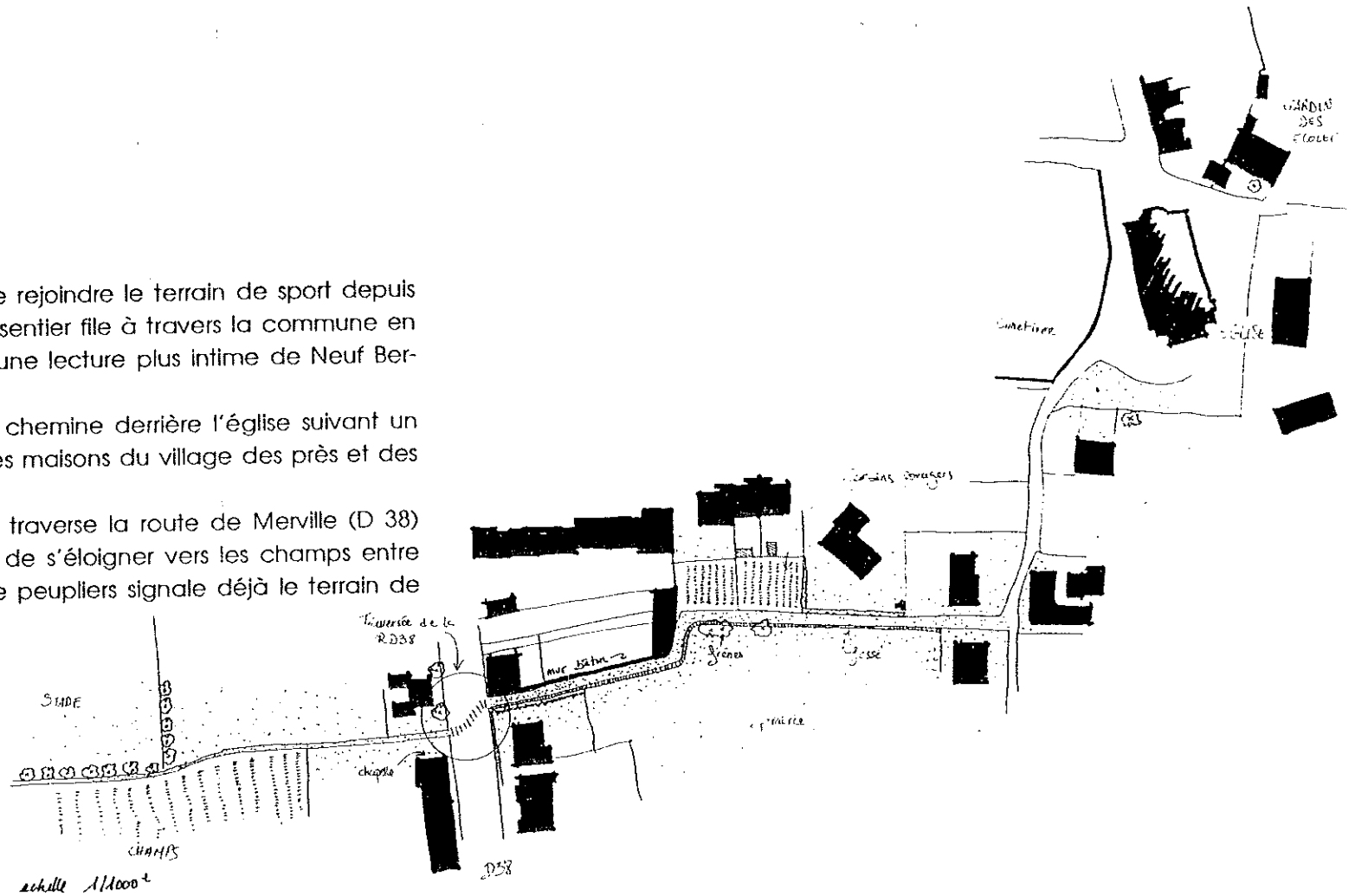
3- Le sentier-promenade

Analyse :

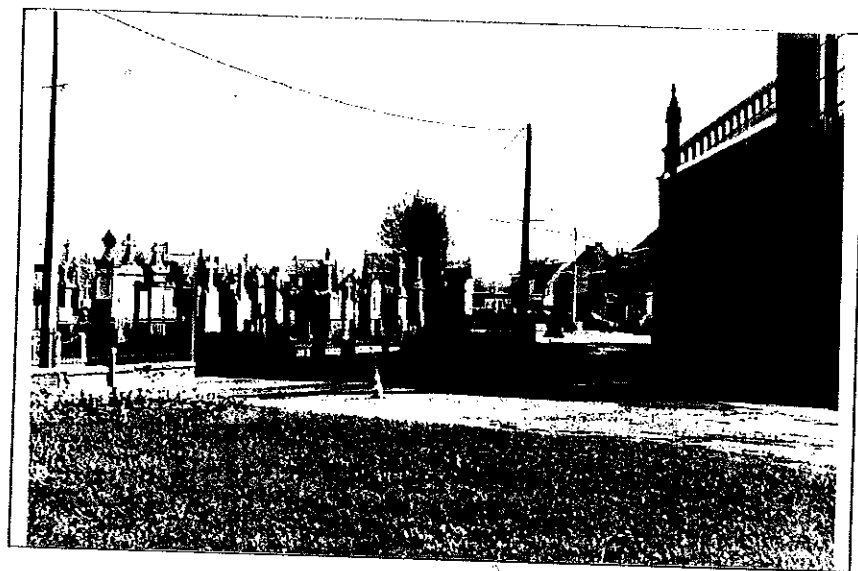
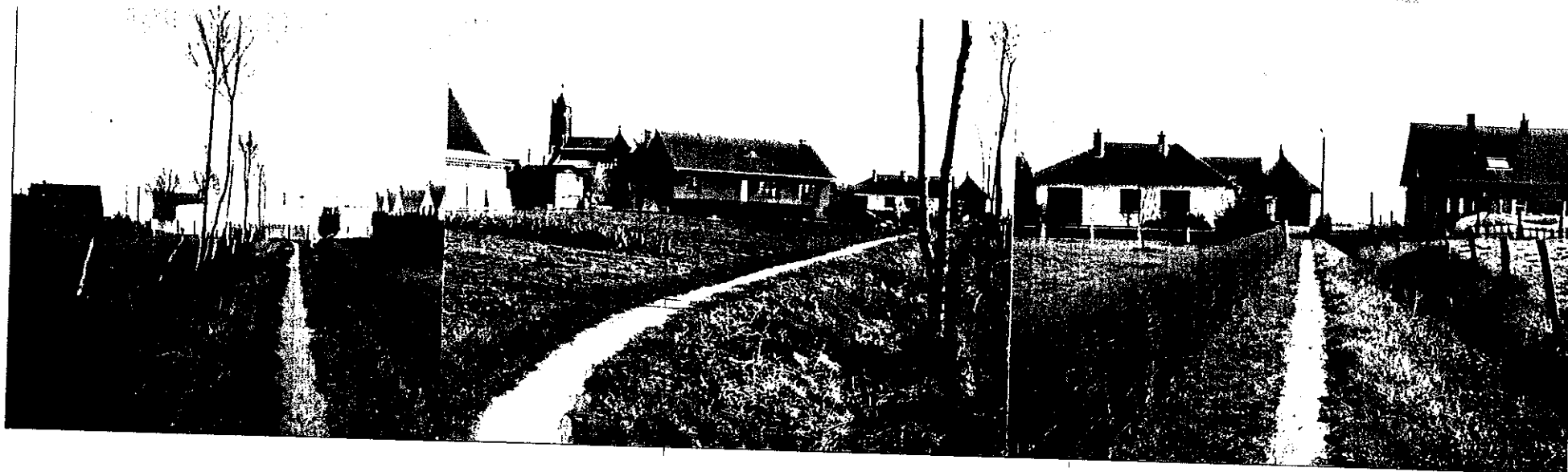
Ce cheminement privilégié permet de rejoindre le terrain de sport depuis le centre du village. Très protégé, ce sentier file à travers la commune en évitant les axes routiers, nous offrant une lecture plus intime de Neuf Berquin.

C'est ainsi que depuis les écoles, on chemine derrière l'église suivant un fossé en herbe qui sépare les dernières maisons du village des près et des champs.

Il jouxte des jardins potagers soignés, traverse la route de Merville (D 38) tout près d'une jolie chapelle, avant de s'éloigner vers les champs entre deux clôtures de jardins. Une ligne de peupliers signale déjà le terrain de sport.



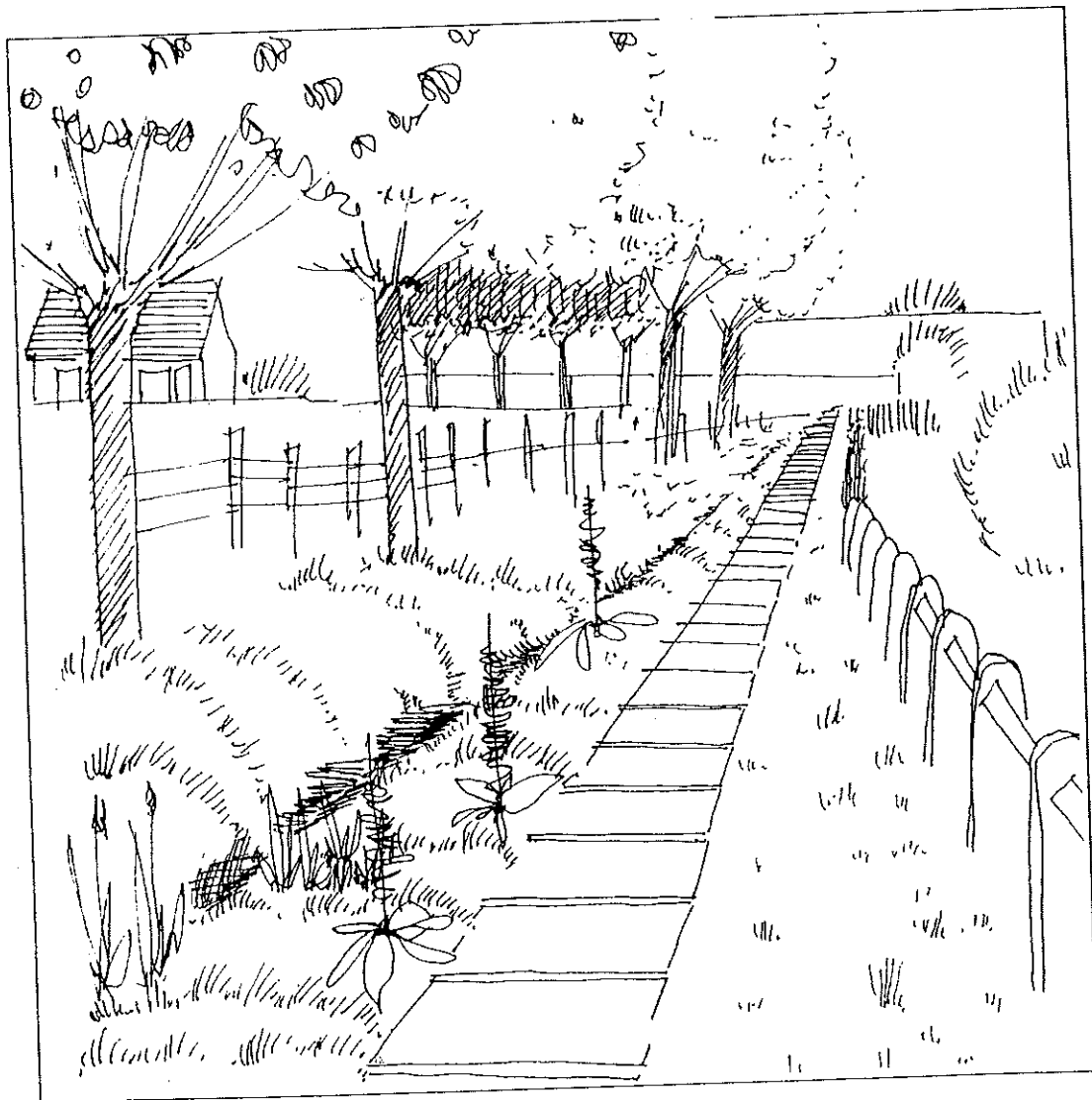
Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



Diagnostic :

Les enfants du village peuvent, en empruntant le sentier-promenade, rejoindre les équipements sportifs ou les écoles, en toute sécurité. Quelques points du sentier existant seraient à traiter pour agrémenter la promenade :

- Pourquoi ne pas replanter les bords des fossés pour redonner vie à ces espaces délaissés (arbres ou arbustes hydrophiles : saules, frênes, haies fleuries...) ?
- Traiter la longueur importante d'un mur en fibrociment qui accompagne le sentier jusqu'à la traversée de la route de Merville (plantes grimpanes),
- Souligner la traversée de la route de Merville (voir projet du RD 38) par le sentier pour le confort et la sécurité de tous : marquage ou surélévation du sol, plantations d'arbres..



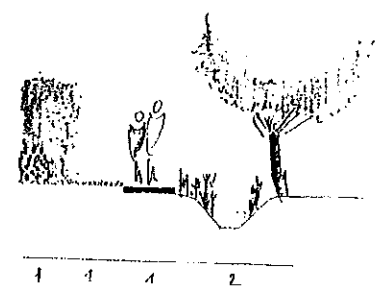
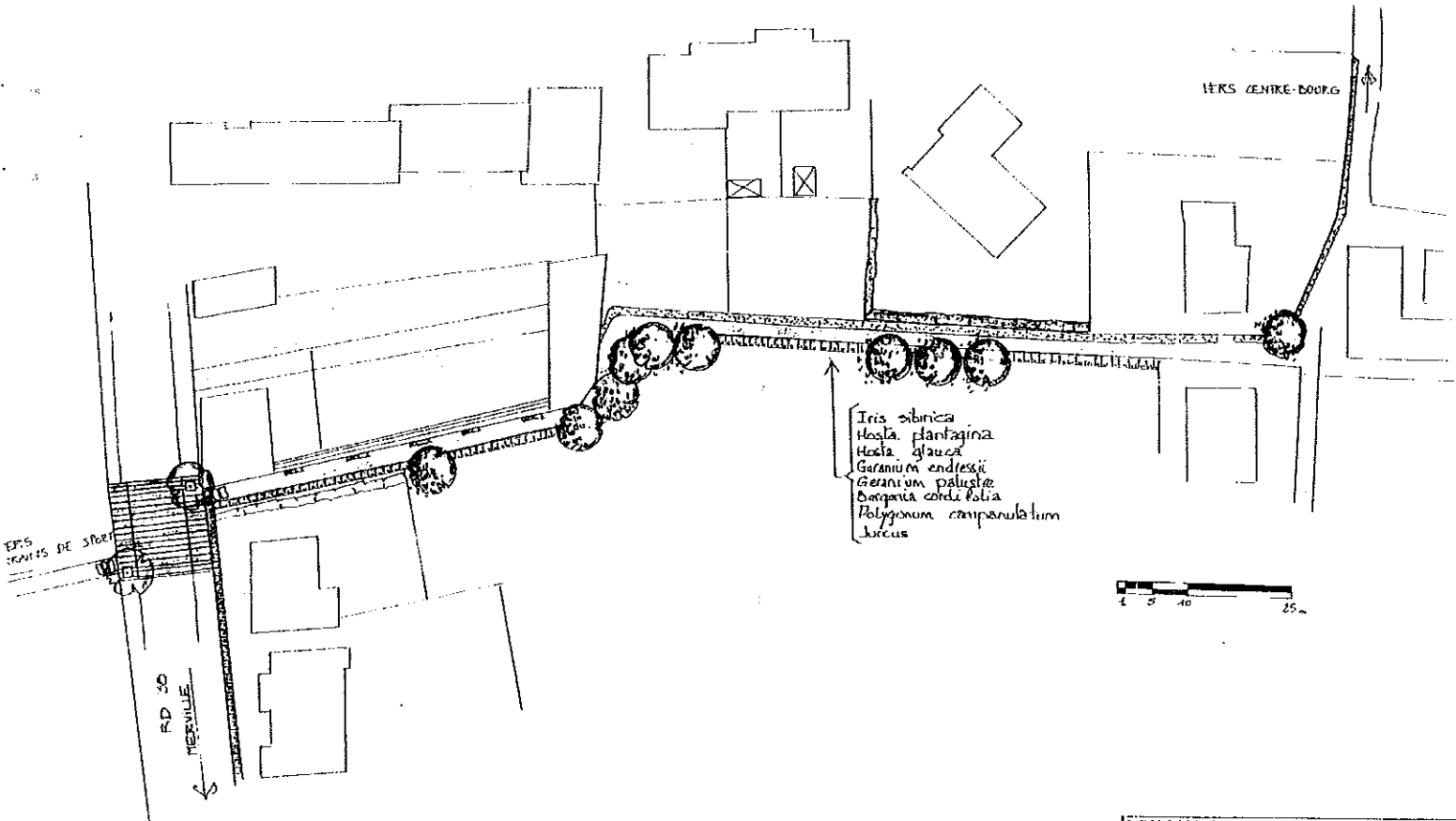
But recherché :

- Améliorer la qualité esthétique des lieux.
- Rendre plus confortable le cheminement.
- Permettre une gestion minimum des lieux.

Propositions :

- Curer les fossés existants, et faciliter le bon écoulement des eaux.
A terme, interdire les rejets d'eaux usées.
- Replanter les berges du fossé d'essences spécifiques des bords d'eaux, demandant peu d'entretien.
 - . Géranium endressi : géranium vivace en couvre sol qui se développe rapidement.
 - . Iris sibirica : iris à floraison bleue, sans entretien.
 - . Juncus : Jonc des Marais, plante sans entretien.
- Souligner le fossé et le cheminement par de nouvelles plantations de frênes, plantés en jeunes tiges.
- Remettre en état le cheminement.
Pose de dalles béton 80 x 40 sur 5 cm de sable.
- Prévoir des fosses de plantation et planter des plantes grimpantes sur les clôtures béton existantes.
- Mettre en scène le passage piéton sur le RD 38 par un marquage piéton au sol, un éclairage particulier et des plantations d'arbres de haut jet. (voir intervention sur le RD 38).

Cadre de vie - Commune de NEUF BERQUIN



DESIGNATION	Q.	U.	P.U.	PRODUIT
Curage et replantation du fossé	160	ml	100,00	16 000,00
Cheminement dalles béton sur sable	160	ml	100,00	16 000,00
Plantation de grimpanes, compris fosses	15	u	200,00	3 000,00
Signalisation du passage sur le RD38 2 arbres, 2 points lumineux, 2 panneaux		F		15 000,00
TOTAL H.T.				50 000,00
T.V.A. 18,6%				9 300,00
TOTAL T.T.C.				59 300,00

3- Les terrains de sports

A l'occasion d'acquisition de terrains par la commune, la municipalité a l'intention de compléter ses installations sportives.

Nous avons réalisé ici un principe d'aménagement du site qui reprend les contraintes et les souhaits soulevés par la municipalité :

- Aménager 2 entrées, l'une sur la route de Merville, l'autre sur la route de Cassel.
- Conserver les bâtiments existants.
- Repenser l'ensemble des installations sportives à long terme.

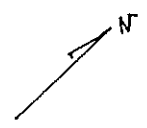
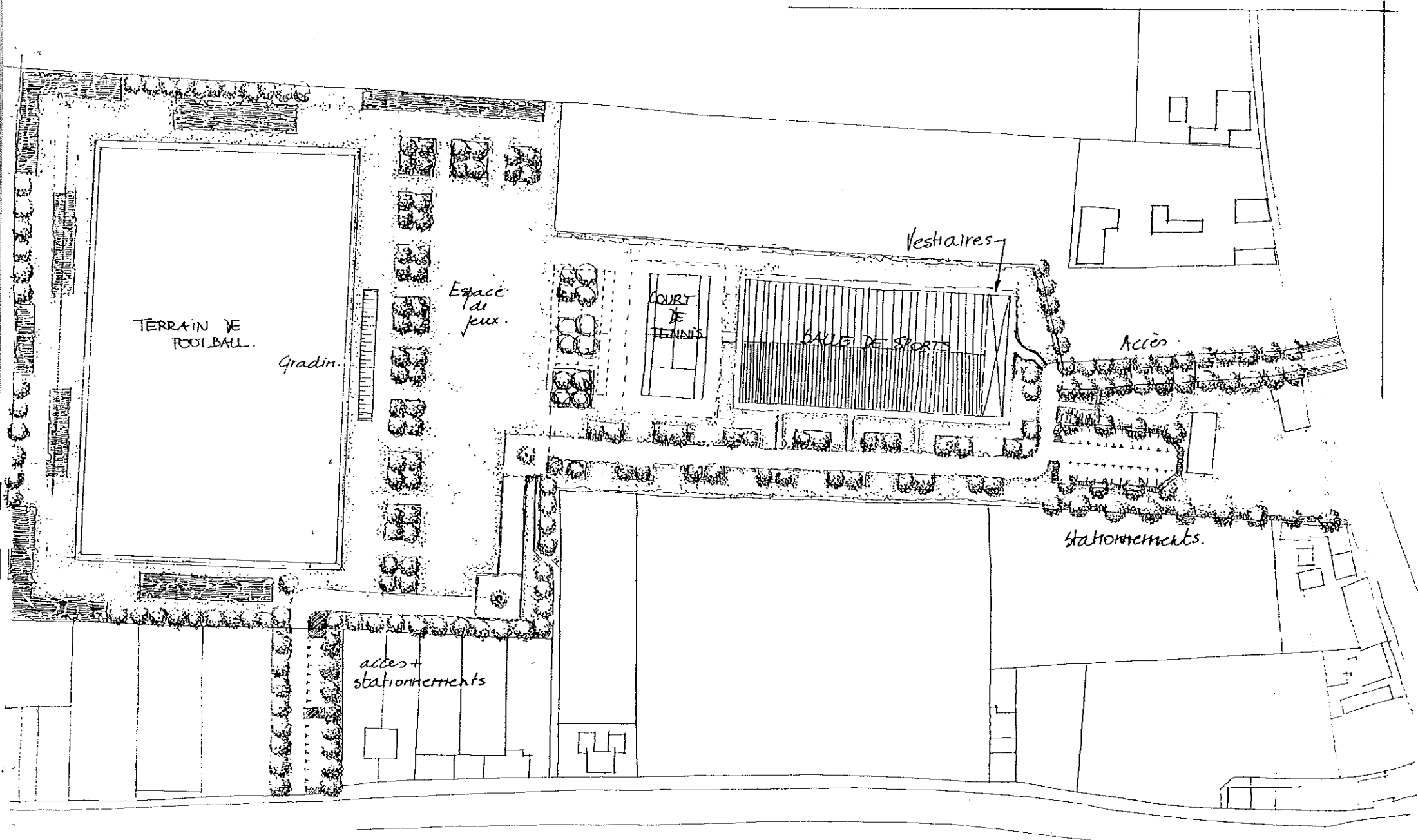
Deux esquisses montrent le devenir possible du terrain :

Esquisse n°1 :

- Implantation d'une halle de sports de petite dimension (40x60m. + 40m² de vestiaire et entretien) à proximité du secteur bâti, à l'emplacement de l'actuel terrain de sports.
- Implantation de 1 ou 2 tennis extérieurs.
- Création d'un terrain de foot-ball homologué (dimensions totales 117x73m.).
- Aménagement de 2 accès avec stationnement.
- aménagement d'un terrain non affecté disponible pour toutes activités.



Etat actuel



ESQUISSE
 AMENAGEMENT DU TERRAIN DE SPORT
 ET DE SES ADORS

échelle 1/1000 DEC 1991 - 53 -
 EMPREINTE

Esquisse n°2 :

Les équipements existants sont conservés : terrain de Foot-Ball et de Basket-Ball.

Les nouveaux terrains servent à l'installation de

-1 salle de sports 60x90m. (2 terrains de tennis + locaux vestiaire et entretien).

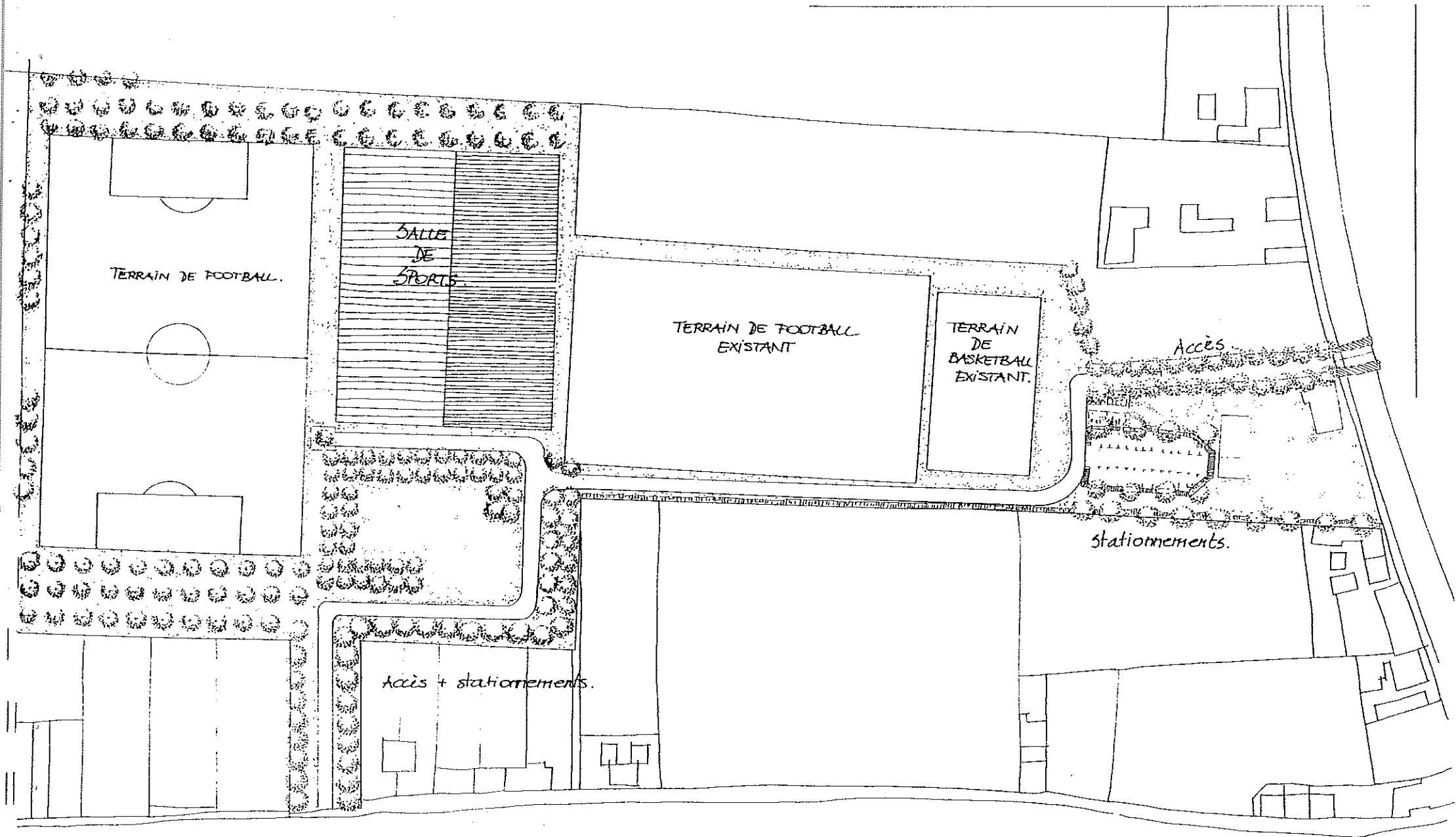
-1 terrain de Foot-Ball aux normes.

- 1 terrain de tous jeux et de détente.

les terrains non affectés sont plantés en vergers, pour une meilleure intégration au site.

CHIFFRAGE DES AMENAGEMENTS

Aménagement des entrées	350 000
Voiries - Stationnement	
Plantations - Eclairage	
Aménagement d'espaces verts	100 000
Plantations - Engazonnement jeux	
Réfection terrains existants	100 000
Aménagement d'un terrain de foot homologué	600 000
Montant H.T.	1 150 000
T.V.A. 18,6 %	213 900
Montant T.T.C.	1 363 900



ESQUISSE 2.
 AMENAGEMENT DU TERRAIN DE SPORT
 ET DE SES ABRIS

échelle 1/1000

DEC 1991

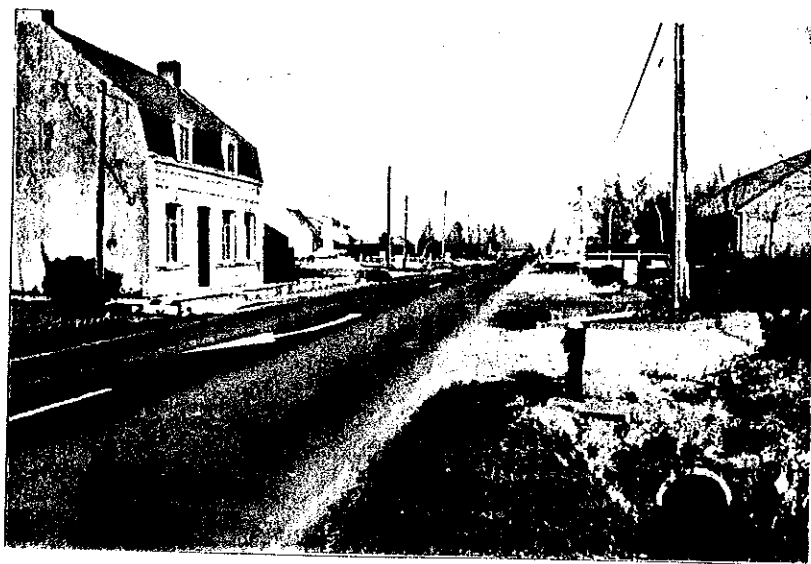
5- La route de Merville (RD 38)

Analyse :

La RD 38 s'étire, perpendiculairement à la RD 947 vers Merville.
Si la route D 947 est l'axe principal le long duquel s'est développé Neuf Berquin,
la route de Merville est le deuxième axe du développement plus récent du
village.

L'arrivée à Neuf Berquin depuis Merville, permet une vue du village très
différente de celle depuis la RD 947 : l'entrée sur la commune est également
marquée par le passage d'un pont qui enjambe le courant de la Redoute qui
traverse à cet endroit un groupe de maisons.

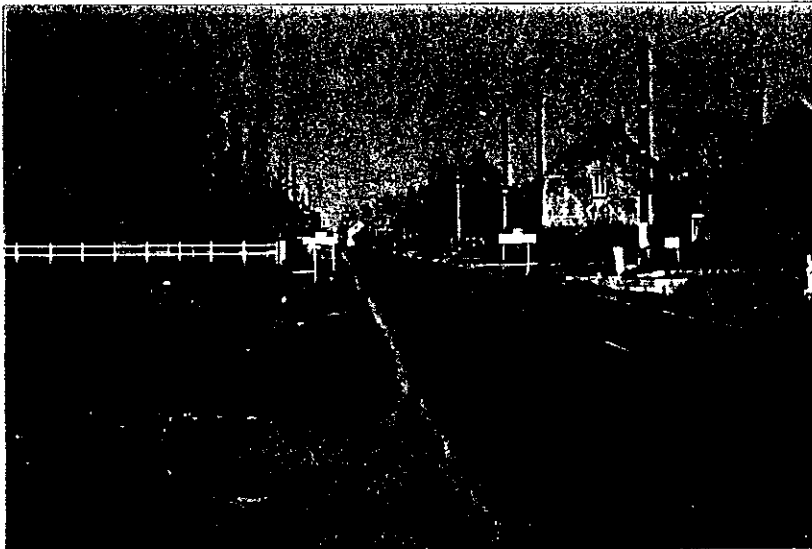
La route est encadrée par deux fossés en herbe, parfois séparés des champs
contigus par une haie vive.



Très vite, les premières maisons du village apparaissent de part et d'autre : quelques fermes ou maisons rurales alignées sur la route, mais surtout des pavillons récents implantés en retrait par rapport à la route, entourés de grands jardins.

Comme sur la RD 947, les fossés sont parfois busés par les habitants qui se réapproprient l'espace obtenu en pelouse ou stationnement privé.

L'entrée en agglomération, marquée par son panneau, n'est pas suivie d'un changement particulier. On aperçoit le clocher de l'église et les maisons du village d'assez loin, ce repère agrémente agréablement le cheminement.



Peu à peu, les maisons récentes se font plus denses, puis aux maisons d'un lotissement (rue des Paquerettes), succède soudainement une prairie ouverte. Puis à nouveau quelques maisons s'alignent sur la route, préparant à peine le carrefour avec la RD 947 et l'arrivée dans le centre du village.

C'est sans s'en apercevoir que nous avons croisé le sentier-promenade, dont la traversée est à peine matérialisée par des bandes blanches peintes au sol. La chapelle, toute proche, est elle aussi restée très discrète.

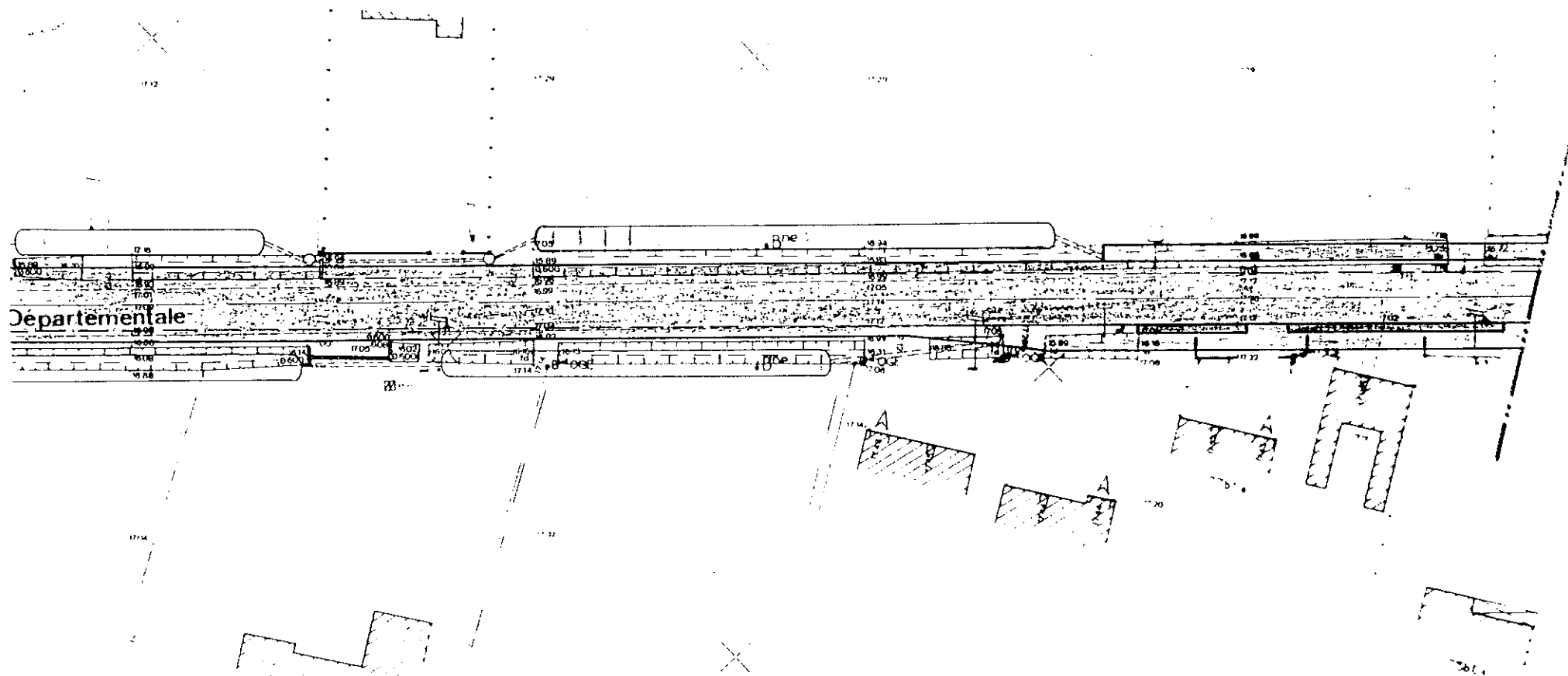


Evolution :

La parcelle de prairie qui fait une ouverture curieuse peu avant l'arrivée au centre du village, s'explique par un projet d'urbanisation en attente de réalisation.

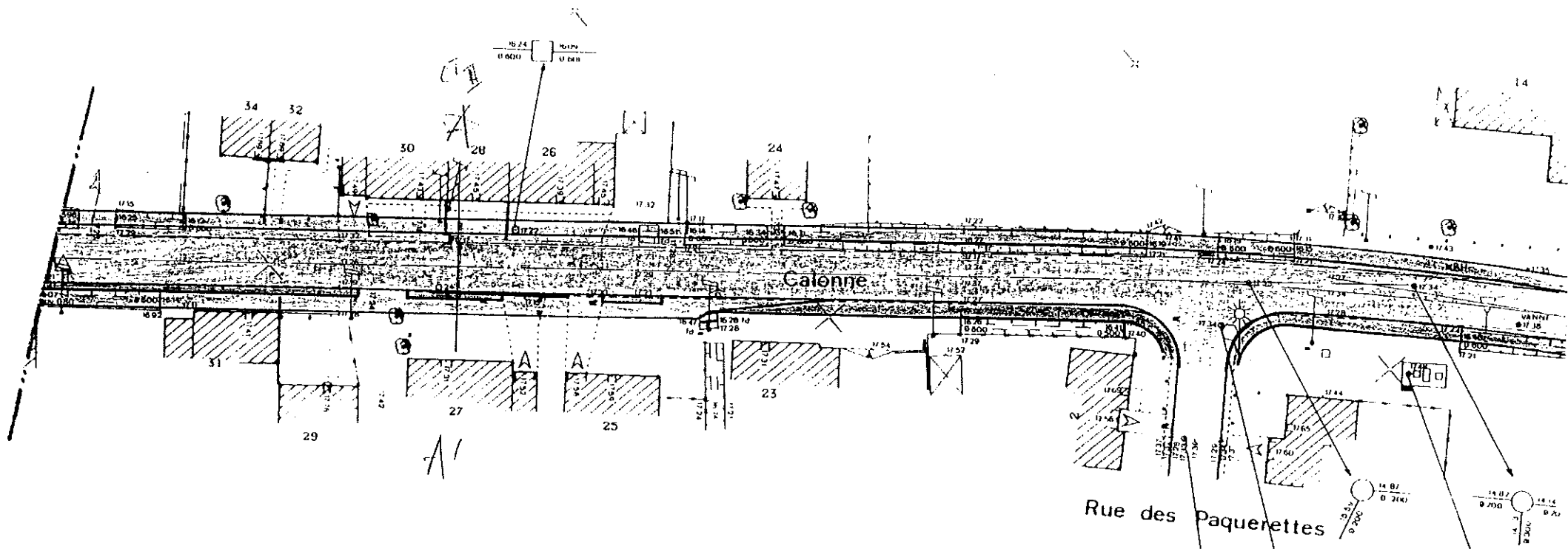
Diagnostic :

Un projet en relation avec la DDE est à l'étude sur la route de Merville.



Remarque :

Le principe de la bande cyclable présente beaucoup d'inconvénients (élargissement de la voie à 9 m, qui invite à rouler plus vite, protection très limitée du cycliste, qualité visuelle médiocre).



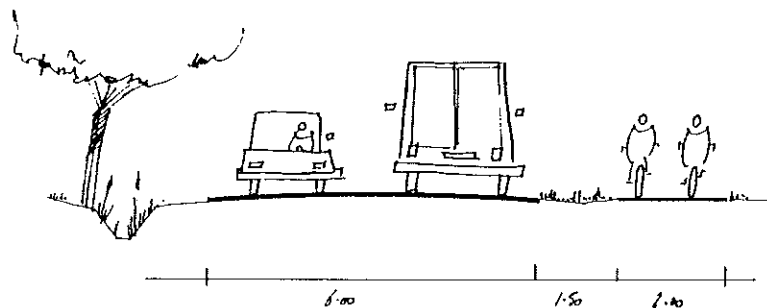
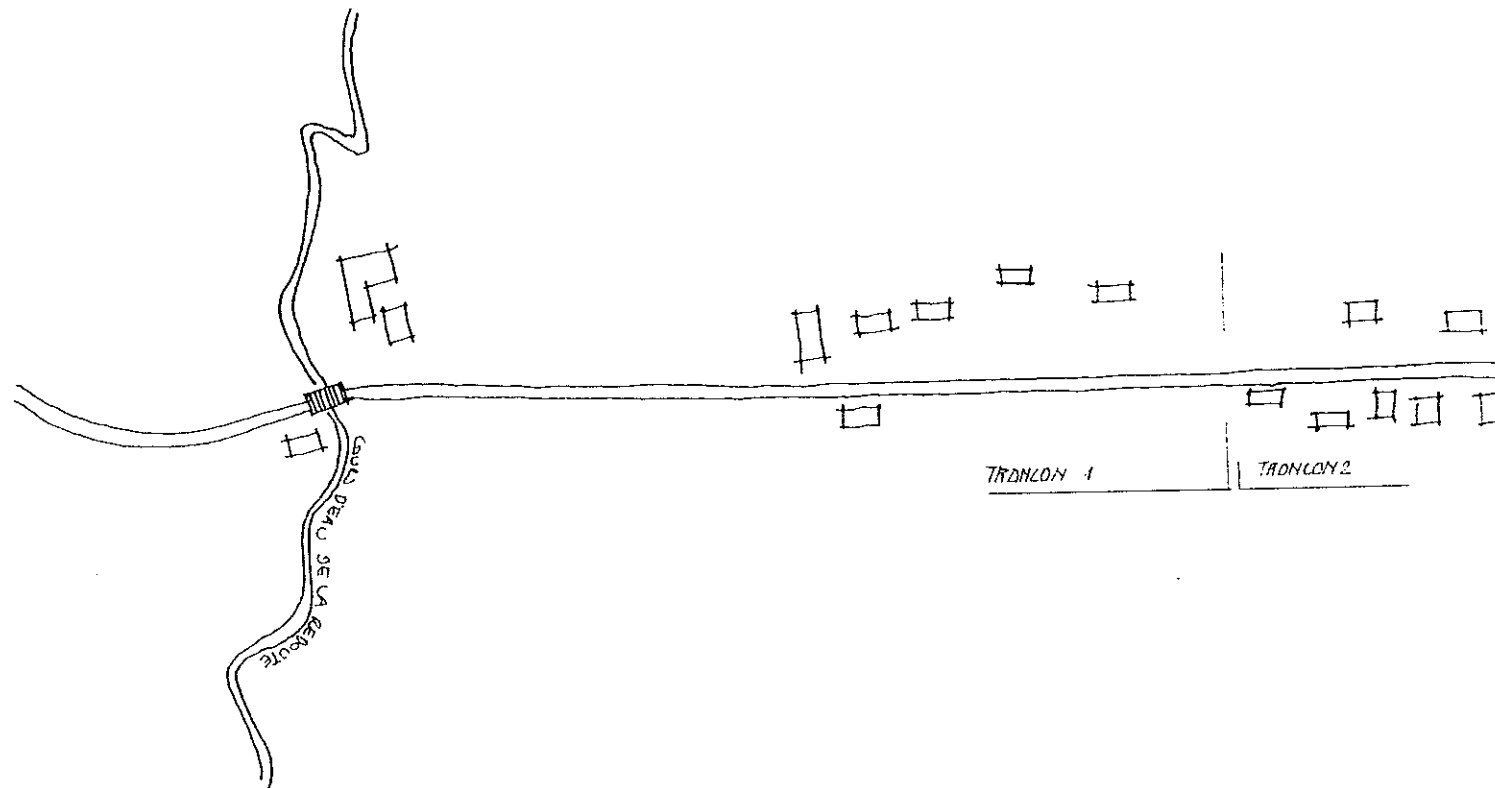
Remarque :

Sur ce tronçon, l'emprise de la voie est gigantesque -10 m- hors d'échelle pour un village comme Neuf Berquin. De plus, les bandes plantées sont trop étroites pour être vivables.

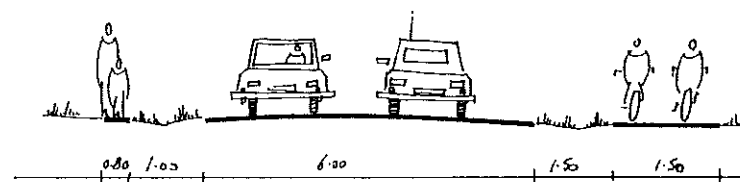
Remarque :

La piste cyclable se termine en «queue de poisson». On ne peut demander au cycliste de réintégrer la voie routière sans meilleure mise en forme et sans signalisation particulière.

R.D. 48 Principes d'aménagement

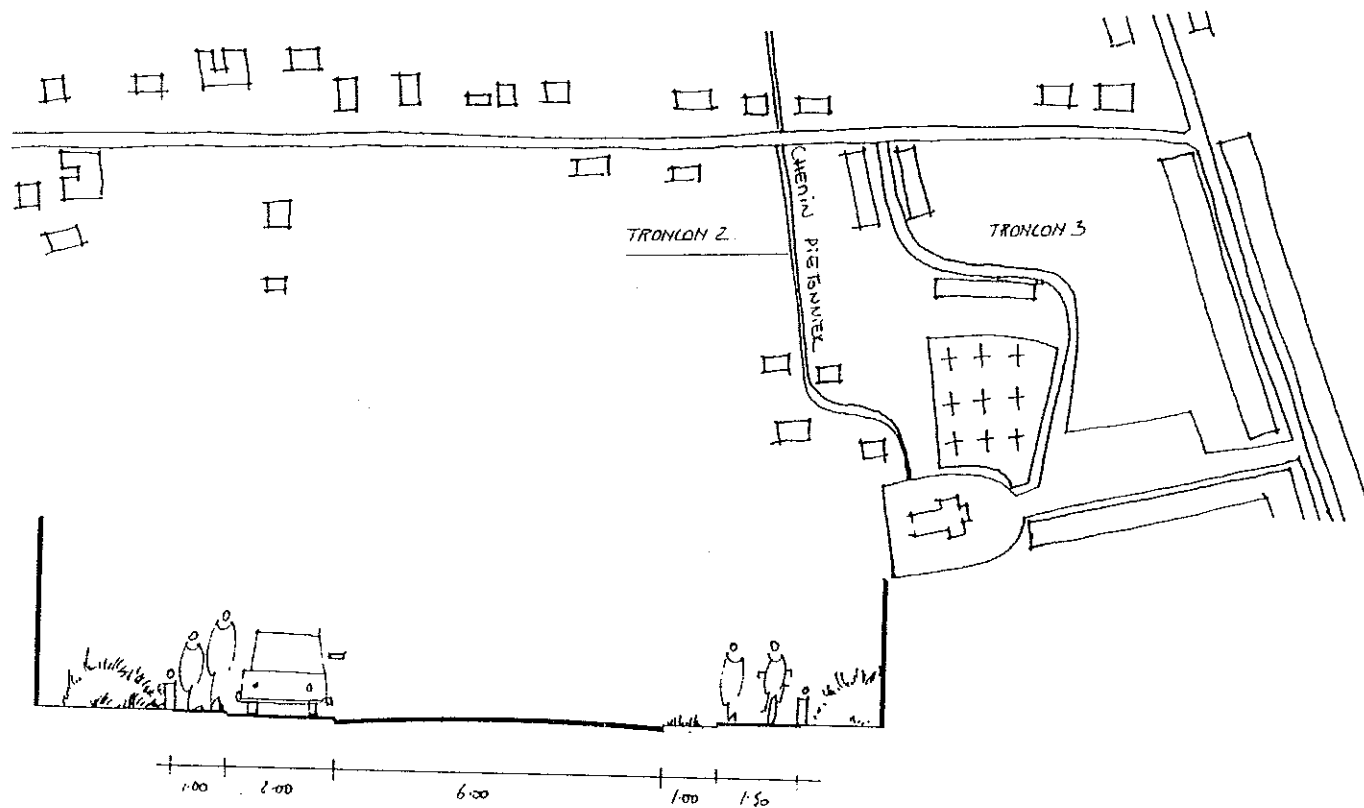


La piste cyclable, séparée de la voie par une bande végétale, est beaucoup plus intéressante. L'emprise de la voie reste de 9 m : 6 m de voie routière, 1,50 m de bande végétale et 1,50 m de trottoir cyclable double sens. De l'autre côté, le fossé est conservé et nettoyé.

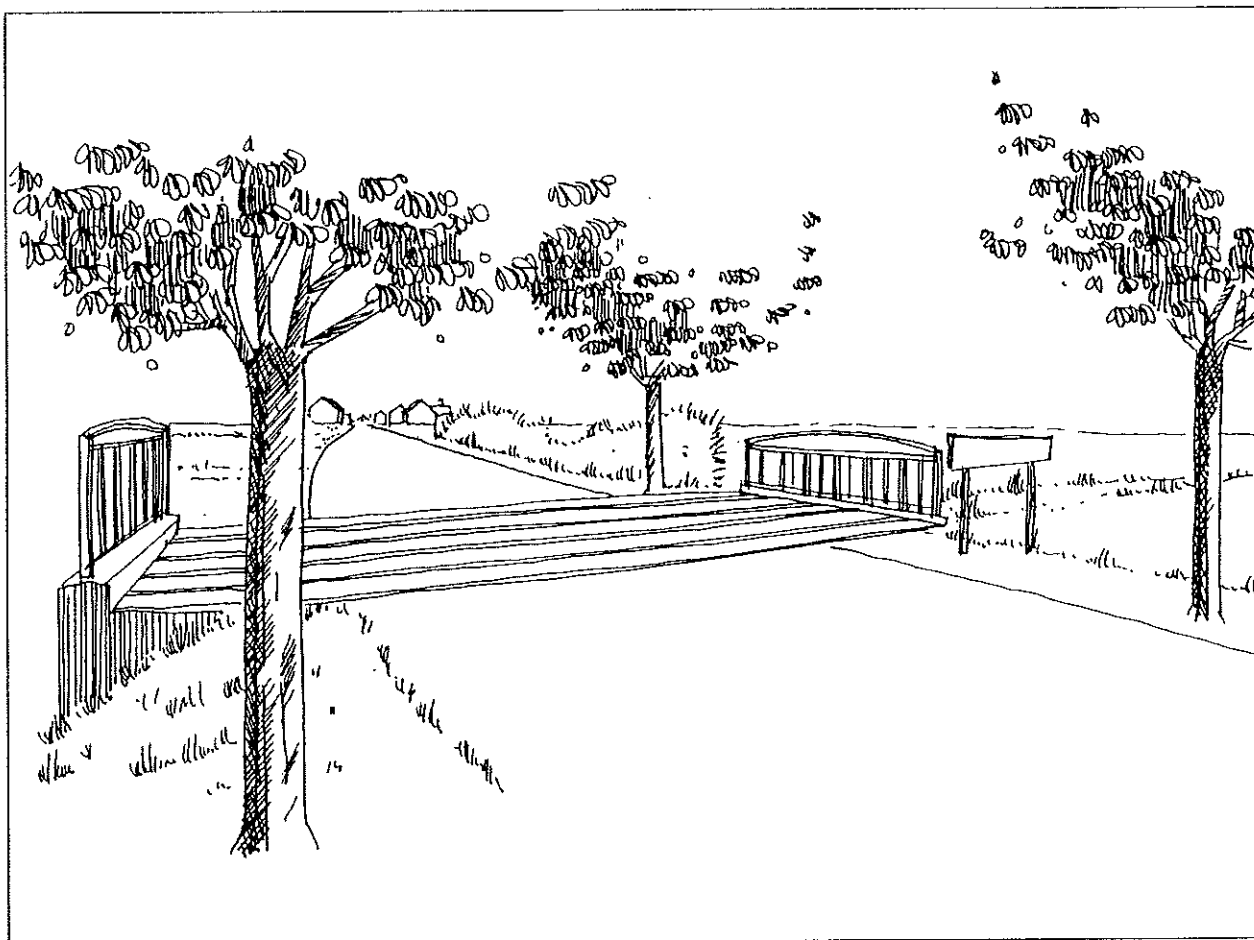


Sur le deuxième tronçon, à l'approche du centre bourg, le principe reste le même : une bande cyclable séparée de la voie, comme esquissé par la D.D.E.

De l'autre côté, un passe-pied piéton, intégré à la bande gazonnée, permet une circulation piéton occasionnelle. La voie garde alors une emprise de 6 m.



Sur le troisième tronçon, en centre-ville, idem pour la bande cyclable -double sens d'un seul côté-, voie de 6 m et en face, un trottoir en schiste, éventuellement planté d'arbres.
 La bande végétale devient plantée d'une haie taillée qui souligne le caractère urbain du lieu.



Mise en scène du pont et du franchissement
du courant de la Redoute.
Réfection du pont.
Plantation du courant.
Plantation de quatre Peupliers.



Mise en scène de l'entrée dans le centre bourg :

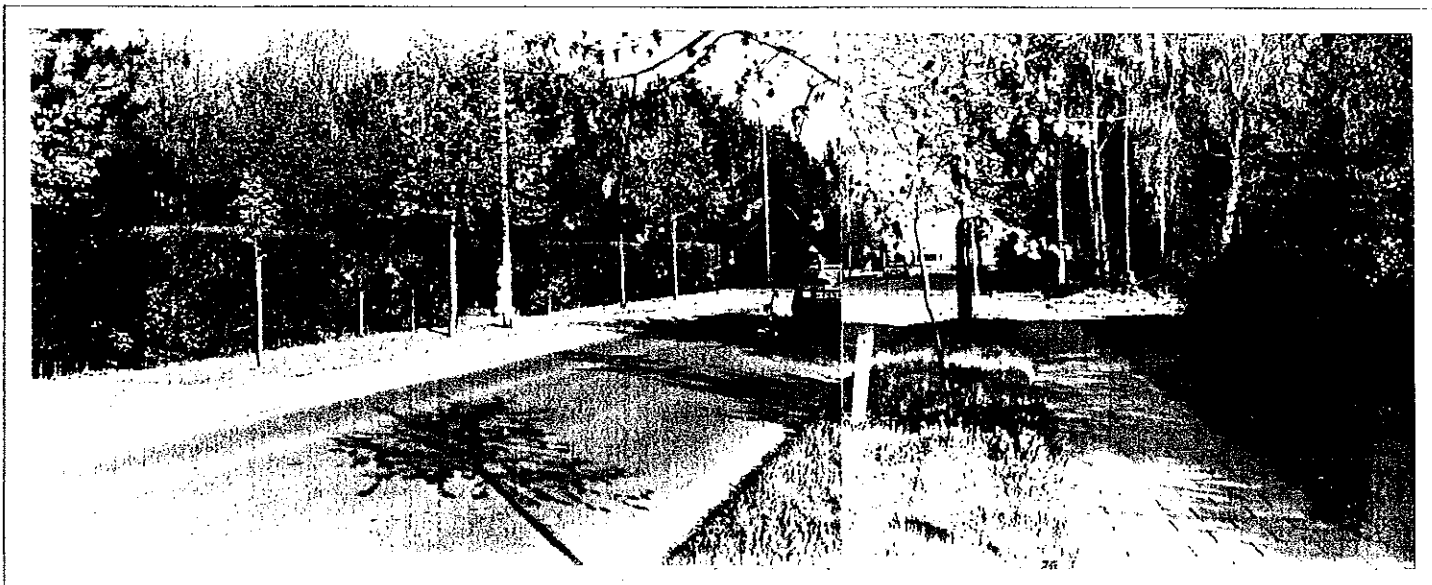
Aménagement de la traversée du sentier piétonnier.

- revêtement de sol particulier,
- plantation de deux Tilleuls,
- éclairage des arbres par projecteurs enterrés.



Références d'aménagement de voies

- 1/ Bande cyclable intégrée à la voirie.
La surlargeur est très sensible. Cela induit
- Augmentation de vitesse.
 - Insécurité pour le cycliste.
 - Perception peu agréable de la route.



- 2/ Piste cyclable séparée de la voie.
La piste cyclable de 1,50m. est séparée de la voie par une bande plantée de 1,50m. De l'autre côté, on trouve un trottoir étroit ou passe-pied étroit.
La qualité de la proposition est évidente, à tous titres. C'est très certainement un bon exemple à suivre sur la RD38.

R.D. 947 : rappels de l'analyse et principes d'aménagement



Qualifier les différentes séquences qui divisent la route sur la commune :

- Extérieurs du bourg : zone ouverte sur les fermes et terrains agricoles. Fossés, présence de l'eau, plantations d'arbres de hauts jets font la qualité de ce tronçon. Ils seront protégés et complétés. Des ponctuations : -chapelles, fermes- sont mises en scène.

- Approche du centre bourg
Le gabarit de la voie reste le même, les arbres d'alignement signalent toujours le tracé de la voie mais les fossés comblés permettent d'accueillir cheminement piéton et stationnement.
Les bandes engazonnées, séparant voie voiture des espaces piéton, sont à réaliser systématiquement.

- Le centre bourg
Le bâti continu définit ce centre. L'aménagement de la voie devient alors plus urbain : voie plus étroite (6 m), bas côtés confortables qui accueillent trottoirs, stationnement, mobilier, éclairage...

Séquence 1 : à l'extérieur du bourg

Plantation de la route :

Tous reconnaissent la qualité de la route, côté Vieux Berquin, plantée d'arbres de haut jet. Ceux-ci font l'objet de pressions régulières (zones dangereuses, arbres en mauvaise santé) et disparaissent peu à peu.

Nous recommandons très vivement la replantation de cet axe qui sans arbres perd énormément de sa qualité (cf. côté Estaires).

Principes de plantation :

- **Essence** : on évitera les mélanges peu homogènes, qui perturbent la lecture de l'alignement.
Essences locales conseillées : Frênes : bois de qualité, croissance rapide
- **Forme** : plants fléchés (tronc qui se poursuit en une seule flèche), tronc ébauché de 3 m de haut, taille 10/12.

- **Distances de plantation** : C'est le problème majeur.

Sur les routes nationales, une circulaire du Ministère de l'Environnement de 1984 indique que les plantations d'alignement doivent être faites à plus de 4 m du bord de la chaussée.

Sur les voies départementales, liberté est laissée au Conseil Général et au Conseil Municipal, propriétaires des accotements.

En parallèle de cette directive, une étude du SETRA énonce : «l'effet de la présence d'arbres sur les taux d'accidents globaux n'apparaît de façon significative que lorsque la distance entre arbre-chaussée est inférieure à 1,50 m.»

A partir de cela, deux possibilités :

- Soit la municipalité -par le remembrement en cours- peut récupérer une bande de 6 m pour la plantation d'arbres à plus de 4 m de la voie, ou de la même manière, avoir l'accord de l'ensemble des propriétaires terriens riverains.
C'est un travail de longue haleine, à long terme.
- Soit, c'est l'éventualité la plus facile à mettre en oeuvre, la municipalité décide de planter à 2 m des limites de la chaussée, à l'intérieur des fossés existants, ce qui est fait couramment dans d'autres départements.
- **Alignement** : planter des alignements complets, en remplacement des sujets encore existants.



